

Antoine ESPOSITO

Les idées émises dans ce manuscrit n'engagent que l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Comité pour l'histoire de La Poste ou de La Poste, ni refléter leur position.

Septembre 1962,

La « 4 chevaux » s'arrête sur le parking désert d'une plage, près de Deauville. Il est 11 heures, les feux de croisement s'éteignent, les essuie-glaces reprennent sagement leur position de repose et, après un dernier ronflement, le moteur se tait. On n'entend plus que le bruit de la pluie sur le toit de la voiture ainsi que le cri des mouettes.

Après s'être engoncés dans des vêtements de pluie, les passagers quittent leur véhicule et, frileusement, se dirigent vers la plage. Le ciel est gris, grise est la mer ainsi que le sable, privé des rayons dorés qui lui confèrent parfois son agréable blondeur.

Pour parfaire cette ambiance désolée, la mer a fui au loin, laissant çà et là, dans son mouvement de recul, un chapelet de flaques tristes.

Le père, lâchant la main de son fils laisse, immobiles, l'enfant et la mère, et continue d'avancer vers cette mer qui se refuse. Il s'arrête enfin, jette un long regard sur l'horizon puis, se retourne tout à coup.

-« Alors Georges, crie-t-il, voila la mer ! »

« Regarde cette belle plage, pense aux beaux pâtés qu'on pourra faire lorsqu'il fera beau ! »

-« Je ne veux pas cette mer là, elle est pas belle ! Je veux voir l'autre mer, la mienne ! »

Et tous les trois, le père rejoignant les siens à grandes enjambées, s'en retournent à la voiture. Leur âme est triste, leur cœur gros, sur leurs joues coulent de grosses gouttes dont on ne saura jamais s'il s'agit de la pluie battante, ou de larmes amères.

L'autre mer, celle de l'enfant, c'est la Méditerranée qu'ils ne verront plus jamais, que du Nord !

Georges, l'enfant, c'est le fils de mon cousin Richard qui fit partie, avec Pascal, mon frère, Antoine, mon autre cousin, ainsi que de nombreux copains, de la joyeuse bande à laquelle chacun, à un moment donné de sa jeunesse a appartenu, et dont le théâtre principal des opérations se situait à la Réserve, face au CASINO de la CORNICHE, à sept kilomètres à l'ouest d'ALGER.

Le Casino de la Corniche n'était pour de nombreux algérois qu'un lieu comme tant d'autres, où l'on allait voir, dans un cadre agréable, avec vue imprenable sur la mer, des attractions dignes d'un établissement de grand renom.

Pour d'autres, c'était la boîte dans laquelle on se rendait pour éprouver certaines sensations en dansant avec les pensionnaires du CAROUSEL de PARIS, sensations d'autant plus troublantes que ces pensionnaires avaient comme nom GIGI, PEPA D'ARENA ou COCCINELLE et portaient des bas de soie sur leurs jambes régulièrement épilées, et du fond de teint sur leurs joues fraîchement rasées !

Pour certains, plus jeunes ceux-là, c'était le coin où l'on pouvait frotter sa petite caille au rythme lent d'un slow ou d'un blues, ou bien se trémousser avec elle sur un air de mambo, selon le bon vouloir de Lucky STARWAY et de son orchestre.

Enfin, pour eux tous, le Casino de la CORNICHE évoque un des attentats les plus meurtriers commis par le F.L.N. en juin 1957, attentat qui a transformé une salle de bal avec son estrade et ses musiciens, ses danseurs pour la plupart des adolescents, ses tables, ses chaises, ses verres que l'explosion allait pulvériser et projeter en tous sens, telle une mitraille meurtrière, en un lieu innommable, charnier apocalyptique, monceau de décombres sur lequel le vent de l'histoire venait de semer des lambeaux de chair encore vivante, des membres entiers ou déchiquetés, tuant des dizaines d'êtres humains, ou détruisant chez des centaines d'autres, à tout jamais, un espoir de vie normale.

Cependant, à mes yeux, le Casino de la CORNICHE représente bien d'autres choses.

Cette grande bâtisse, construite sur un rocher abrupt au pied duquel la mer vient, selon son humeur, lécher délicatement les algues moussues ou se précipiter contre la roche dans un grondement déchirant, pour éclater, s'élever à plus de vingt mètres, laisser son empreinte humide sur les vitres des nombreuses baies, atteindre même aux tuiles dont le rouge brunit sous les

embruns, pour retomber enfin, comme une grosse pluie d'hiver, cette grande bâtisse, disais-je, c'est pour moi un plongeon fameux, une partie de pêche, un combat sans merci entre un poulpe et une murène, le vol gracieux d'un petit planeur que mon frère avait construit et que nous avions lancé du haut de la colline de la « maison cassée », un accident d'autos, les alertes pendant la guerre, les glissades sur un toboggan ou bien encore, l'arrestation tumultueuse d'un voleur, la promenade solitaire d'un veau marin, des parties inénarrables de « patins à roulettes à voile », ainsi que le spectacle d'un ballet offert gracieusement, dans les deux sens du terme, par un couple de marsouins rieurs.

Comment cette grande bâtisse peut-elle être liée à tant de souvenirs, et bien d'autres encore ? Tout simplement parce que j'ai passé la plus grande partie des trente deux premières années de ma vie, face au CASINO de la CORNICHE.

Où que nous fussions, sa masse importante attirait le regard.

En mer, c'était un des meilleurs points de repère. Sa présence familière était rassurante, comme si nous étions certains que, du haut de sa falaise, il étendait sa bienveillante protection sur nos jeux quotidiens souvent brutaux et pas toujours sans danger.

Chaque fois que notre humeur vagabonde nous poussait à quitter notre quartier, il nous fallait grimper sur l'une ou l'autre des collines qui surplombaient la route nationale du littoral ouest, collines qui s'étiraient depuis BAB EL OUED et son CLIMAT DE FRANCE, jusqu'à BAINEM blottie au fond de l'écrin toujours vert de sa forêt de pins, en passant par NOTRE DAME d'AFRIQUE, SAINT-EUGENE, LA BOUZAREAH, POINTE-PESCADE et les BAINS ROMAINS.

C'est alors que le soir venu, las d'une longue marche dans la nature, nous retrouvions avec joie, notre quartier dominé par la masse imposante du casino surplombant la mer.

La mer, aussi loin que je puisse remonter dans mes souvenirs, a toujours fait partie intégrante de mon cadre de vie.

En 1933, j'avais alors trois ans, mon père acheta, sur le plateau de « La Réserve », un terrain carré d'environ quatre ares.

Le plateau de « La Réserve » était un quartier de Pointe-Pescade, localité appartenant à la commune de Saint-Eugène, située à sept kilomètres d'Alger, sur le littoral ouest. Il devait son nom à un établissement, espèce d'hôtel – restaurant – brasserie, possédant une grande salle pour banquets, construit sur un rocher abrupt qui avançait fièrement dans la mer et qui semblait vouloir rejoindre, à une encablure, les îlots de Pointe-Pescade.

A quelques centaines de mètres à droite, sur un rocher non moins abrupt et encore plus haut, se dressait, superbe, le casino de la Corniche.

Entre ces deux établissements, en contrebas de la route nationale n° 11 qui reliait par le littoral, ALGER à ORAN, au niveau de la ligne de chemin de fer à voie étroite ALGER-CASTIGLIONE, s'étendait notre domaine immédiat : « LA RESERVE ».

Dès l'acquisition de son terrain, mon père, aidé de mon grand-père et de mes oncles, installait sur sa propriété, une baraque en bois, récupérée et démontée sur la cale sèche du port d'Alger.

Le transport et l'assemblage de cet édifice donnèrent lieu à des réunions mémorables dont tous ceux de ma génération n'ont eu connaissance que par oui dire.

Une chose est certaine : la fierté que toute l'équipe en a retiré n'avait d'égale que la modestie de l'ouvrage, et était bien moindre que les festivités indissociables de toute réunion de ce genre.

Pour rendre ces festivités plus pratiques ; on eut tôt fait d'aménager l'intérieur : tables, chaises, étagères, réchaud et lampe à pétrole.

Mon grand-père insista beaucoup pour qu'on y installe un lit absolument nécessaire, disait-il, pour faire la sieste. Mais le fond de sa pensée éclata au grand jour, lorsque le lit une fois installé, il décida qu'il passerait le reste de sa vie –ici –.

Tout le monde crût à une boutade.

Et pourtant, à partir de ce jour et jusqu'à sa mort survenue au mois d'août 1956, il vécut à « La Réserve ».

Mais pas toujours dans cette baraque !
Heureusement pour lui et pour nous !

Dès l'année suivante, mon père, charpentier de marine de son état, entreprit la construction de ce qui allait devenir pour toute la famille, le CABANON.

Inutile de préciser que le principal matériau utilisé, fut le bois et, comme chacun le sait, le bois est un isolant thermique de bonne tenue, ce qui nous valut de jouir, durant une quinzaine d'années, de conditions exceptionnelles, la température intérieure permettant une vie très agréable, sans chauffage en hiver, mais aussi sans courants d'air en été.

Cependant, malgré l'amour de son métier, et son habileté à travailler le bois, mon père fut contraint de faire appel à certains corps de métier, les installations électrique et sanitaire, par exemple, lui ayant posé quelques problèmes de réalisation.

C'est à partir de cette époque que le cercle de famille se doubla d'un cercle d'amis, dont le nombre ne fit qu'augmenter dans un premier temps, pour se stabiliser ensuite autour de la quinzaine de personnes.

C'est probablement une des raisons qui incitèrent mon père à prévoir, au rez-de-chaussée, une grande salle de séjour avec coin cuisine, deux belles chambres et les W.C. Au premier étage, une immense véranda, deux chambres identiques à celles du rez-de-chaussée, les W.C. ainsi qu'une salle de bains.

Mais il n'était pas rare qu'une partie de la salle de séjour et la véranda dans son entier se transformassent à l'occasion en dortoirs.

Il me semble que c'est vers cette époque que mon père fit l'acquisition de sa première voiture, une berline Peugeot qui se retrouva rapidement transformée en véhicule utilitaire grâce à la suppression de la partie arrière de l'habitacle, à son remplacement par un plateau, et à la séparation de ce plateau et de la cabine, par un plateau vertical.

Malgré ces transformations, notre camionnette conserva un certain cachet, grâce à ses roues à rayons, à ses quatre ailes galbées reliées deux à deux par un marchepied indispensable, étant donné la hauteur du châssis, à son avertisseur à main que l'on actionnait en pressant sur une poire de caoutchouc, à son splendide bouchon de radiateur en cuivre et, hélas enfin, grâce à l'absence de démarreur électrique.

Ainsi, n'était-il pas rare, dès que nous fûmes en âge de le faire, de voir les dignes rejetons de la famille ESPOSITO, renforcés par quelques cousins ou amis, pousser la voiture afin de l'aider à descendre la légère pente de la rue. Dès que le moteur tournait, nous nous agglutinions après les portières, sur les marchepieds, et nous nous laissions conduire jusqu'à l'embranchement de la route nationale.

Comme il était hors de question que cette merveille machine qui faisait déjà un peu figure de pièce de musée, passât ses nuits à la belle étoile, un garage fut construit en bordure de la route, sur une quinzaine de mètres de longueur et environ quatre mètres de largeur ce qui permit à mon père, d'y installer à demeure, son atelier, d'y remiser de nombreuses affaires dont l'utilité immédiate n'était pas évidente, mais aussi d'y abriter notre voiture, et en certaines circonstances, quelques bateaux.

Si l'on ajoute à cela : une paire d'anneaux, un trapèze et une balançoire, on comprendra très vite que ce « garage – atelier – débarras-gymnase » prit à nos yeux d'enfants, des dimensions extraordinaires et tint une place très importante dans notre vie.

Et puis un jour, il y eut Dudule.

Ali dit « Rouget », chef de chantier aux Ponts et Chaussées, eut tôt fait de se lier d'amitié avec mon grand-père.

Rien ne disposait ces deux hommes à un tel sentiment.

Ali était kabyle, grand et rouquin, d'où son surnom, mon grand-père espagnol, petit et chauve. Chacun d'eux parlait couramment, cela va de soi, sa propre langue maternelle, et baragouinait aussi mal le français que l'arabe.

Malgré ces conditions défavorables, le courant passa suffisamment pour qu'un beau jour l'un des chiots mis bas par la chienne de Rouget fût offert à mon grand-père qui l'accepta avec la joie que l'on peut imaginer.

Le week-end suivant, mon père fit deux présents au nouveau venu : une niche qu'il construisit en un tour de main, et un nom : DUDULE.

Mais, la petite chose était encore trop jeune pour pouvoir habiter la première et répondre au second.

Le fait que pendant les premiers mois de son existence, le chien ait été nourri d'abord au biberon, ensuite d'une manière plus substantielle, uniquement par mon grand-père, influença certainement son affectivité, ce qui justifie à mes yeux sa manière d'être ultérieure.

En fait, de prime abord, rien ne permettait de déceler en Dudule un comportement anormal. Physiquement, c'était un chien de taille moyenne, bien proportionné, à la robe d'un blanc ivoire parsemée de grosses taches rousses. Sa tête était presque entièrement rousse avec une raie claire qui prenant naissance entre les yeux, s'arrondissait tout au long du crâne pour finir à la base du cou, lui conférant l'air sage d'un enfant toujours bien peigné. Ses yeux noisette dans lesquels brillaient parfois des reflets verts renforçaient ce faux air de douceur.

Il était de surcroît très affectueux. Après qu'il eut entendu, le premier, le signal aussi sonore que reconnaissable émis par la corne de la voiture, sous la pression énergique de la main gauche de mon père, signal donné dès la sortie du virage de la Corniche, il partait comme une flèche en direction du portail, les oreilles pointées et la queue frémissante.

Puis, lorsque mon grand-père n'ayant pas perçu, à cause d'un fort vent d'ouest par exemple, le mugissement caractéristique, il l'avertissait de ses aboiements joyeux et, si malgré tout, rien ne bougeait, il s'en revenait jusque sur le pas de la porte pour le chercher.

Ainsi, s'était établi un rituel qui voulait que, dès l'arrivée de la camionnette, le portail et la porte du garage fussent ouverts en grand, permettant au véhicule de se garer sans s'être seulement arrêté. Et là, comme on peut le penser, la fête continuait.

Les jours de pluie, nous avions un mal fou à empêcher Dudule de laisser, sur nos vêtements, des traces boueuses, marques de son affectueuse allégresse.

Afin de calmer ses débordements, et de lui manifester la joie profonde que nous éprouvions tous à l'occasion de ces retrouvailles hebdomadaires, prometteuses d'un agréable séjour, point n'était besoin d'employer une méthode particulière, il nous suffisait d'agir, comme tout possesseur d'un chien, c'est-à-dire, de le caresser.

C'est à cette occasion que se manifestait un trait particulier de son caractère.

Dudule acceptait fort bien la caresse sur la tête, le gratouillis sous le menton ou la tape amicale sur le poitrail, mais il ne fallait pas, en aucun cas, que la main dispensatrice de ces différents attouchements, s'égarât sur son corps et particulièrement sur son dos. Si d'aventure, cela se produisait, dans un réflexe dont nous ignorâmes toujours la raison, les poils de son échine se hérissaient, sa lèvre supérieure gauche se soulevait découvrant une canine dont l'acuité ne laissait pas d'être inquiétante ; la douceur de ses yeux disparaissait instantanément, tandis que sa gorge émettait un grognement révélateur, significatif d'un danger imminent pour la main baladeuse.

Mon grand-père, s'il était encore dans les parages, lui criait alors un « bastardo » aussi retentissant que cinglant, en même temps qu'il amorçait un geste brutal de la main ou du pied, geste qui n'atteignait jamais son destinataire car Dudule avait déjà filé, l'oreille basse et la queue entre les jambes.

Lorsque nous rejoignons la maison, chargés de sacs de provisions, Dudule était couché dans sa niche, ne nous montrant que le bout de sa truffe surmonté de deux yeux, dont la douceur et la tristesse furent toujours, pour nous, un sujet d'étonnement, et donnèrent l'impression de l'existence entre la bête et les hommes, d'une incompréhension inexplicable.

L'installation de la propriété, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ne dura pas indéfiniment. Aussi, pour occuper ses moments de loisirs, mon père prit l'habitude de « construire un bateau », tout comme d'autres font une belotte ou une partie de pétanque. D'ailleurs, de telles parties, qu'elles fussent de boules ou de cartes, n'étaient pas exclues systématiquement de notre domaine ; mais elles étaient très peu pratiquées par mon père qui laissait volontiers sa place pour travailler.

En fait, son amour conjugué du bois, de ses outils, des bateaux et de son métier, a toujours fait que le travail n'a jamais été pour lui, une corvée, mais un acte essentiel de sa vie dont l'accomplissement lui procurait une satisfaction sans bornes.

C'est pour cette raison que nous avons toujours possédé un ou plusieurs bateaux, essentiellement des pastéras. La pastéra est une embarcation à fond plat, dont les dimensions varient entre trois et cinq mètres pour la longueur, entre un mètre quarante et un mètre soixante pour la largeur. Elle peut avoir deux étraves – embarcation à deux pointes – ou une étrave (à l'avant) et un tableau à l'arrière.

Le fait que nous ayons possédé, pendant un certain temps, jusqu'à trois bateaux simultanément, ne nous a jamais donné l'impression pas plus qu'à notre entourage d'ailleurs, d'appartenir à la caste des personnes dont le privilège essentiel est la possession grâce à l'argent.

Nous possédions des bateaux comme un jardinier habile récolte des légumes, et tout comme un jardinier amateur éprouve un certain plaisir, mêlé peut-être d'un peu de fierté, à faire profiter ses voisins et amis du fruit de son travail, mon père éprouvait un plaisir certain à offrir ses bateaux autour de lui. Le processus était simple :

Au cours de l'hiver, notre bateau était au repos, pendu au bossoir aménagé tout contre la falaise, au fond de la plage, à l'abri des énormes lames qui par gros temps recouvraient les îlots, s'écrasaient dans un grondement sourd contre le rocher sur lequel était bâti le Casino de la Corniche, et balayaient la plage sur toute sa relative profondeur.

Pendant ce temps, dans l'atelier, prenait naissance un nouveau bateau, amélioré dans sa conception, sa forme ou ses aménagements, et qui allait dès les premiers jours, remplacer au bossoir son aîné d'un an, à notre grande satisfaction et à la joie des membres de la famille VIDAL, VALENCE ou BRUN ou MOLINA qui héritaient à tour de rôle de notre ancienne embarcation. C'est ainsi qu'une certaine année, le grand-père VALENCE hérita d'une splendide pastéra de quatre mètres cinquante environ, dont les principales qualités étaient, outre l'excellente tenue en mer, et l'habitabilité confortable, une légèreté étonnante qui lui conférait une extrême maniabilité.

C'était un beau matin de printemps. La saison des bains n'avait pas encore commencé car, malgré la grande pureté du ciel et la tiédeur des rayons du soleil levant, l'air était encore frais.

Ce devait être un jeudi car nous n'avions pas classe et mon père s'était rendu comme à l'accoutumée à son travail. J'étais dans l'atelier, en train de mettre la dernière main à une carriole à roulements à billes pour laquelle, aidé de Jeannot VIDAL, je bricolais une suspension arrière indépendante.

« Salut, ça boum. »

Pierrot MOUTHON, plus connu sous le surnom de Pierrot VALENCE, puisqu'il était le petit fils de madame VALENCE, nous interpellait depuis la rue, de l'autre côté de la fenêtre. Pierrot, faisait partie, avec Jacques et François VIDAL, Jeannot CODINA et Armand THEBAUDIN, des grands de la bande. Cependant, notre présence à nous, les petits, était, en certaines circonstances, bien acceptée :

- « Ouais ça boum ! »

- Qu'est-ce que vous foutez là ?

- Une super carriole avec suspension arrière, et frein à main.

« Au poil », s'exclama Jeannot, tandis qu'un genou à terre, l'échine pliée, le visage au ras du sol, je vérifiais que les deux ressorts à boudin, en se comprimant sous les fesses de Jeannot

compenseraient suffisamment la trop grande flexibilité des deux lames de frêne, afin qu'en aucun cas le pont arrière ne vînt brutalement en contact avec le châssis. « Impeccable », confirmai-je, en me relevant « enfin, on va pouvoir descendre du casino jusqu'à chez le moutchou sans faire du tape cul », ajouta Jeannot. « La purée, avec cette carriole à roulements on va glisser sur la route comme un pet sur une toile cirée », surenchéris-je, en guise de conclusion.

-Laissez tomber un moment, nous dit Pierrot, y'a grand-père qui sort à la pêche : venez on va rigoler. Ca, pour rigoler, si Pierrot l'affirmait, on allait certainement rigoler. Mais on ne savait pas encore, ni pourquoi, ni comment.

La curiosité aidant, plutôt que de perdre du temps en empruntant le portillon, nous eûmes tôt fait d'enjamber le portail toujours fermé à l'aide d'une chaîne et d'un cadenas, et en trente secondes nous nous retrouvâmes tous les trois derrière le parapet surplombant la plage. La mer était calme et engageait à la promenade ou à la partie de pêche. Immédiatement nous repêrâmes, bien rangé tout au bord de l'eau, le volumineux attirail nécessaire à tout pêcheur aussi accompli que l'était le père Valence. Ce barda comprenait une paire d'avirons, un grappin et un rouleau de corde de mouillage d'une quarantaine de brasses, deux ou trois couffins contenant les lignes, les appâts, que nous appelions amorces, et l'indispensable casse-croûte, ainsi que le panier d'osier vide pour l'instant et le vieux chiffon qui serviraient, l'un à recevoir le fruit de la pêche, l'autre régulièrement trempé dans l'eau de mer, à le recouvrir et à le tenir au frais.

Toutes ces affaires avaient été, comme à l'accoutumée, transportées par le père Valence, une partie sur l'épaule, l'autre partie à la main, scientifiquement disposées de façon à lui permettre de descendre le tout en un seul voyage par le chemin escarpé, mi-escalier, mi-sentier, qui serpentait le long de la falaise.

Quelques instants plus tard, marchant à reculons, soulevant de ses bras secs mais puissants l'étrave avant de la pastéra nommée « Violette », du prénom de la cousine de Pierrot, le père Valence tirait le bateau jusqu'auprès des affaires. Là, avec un soin tout particulier, il coinça les couffins sous les banquettes, plaça le panier bien à plat, à portée de main, accrocha le grappin sur le gaillard d'avant. Puis d'une main sûre, après avoir amarré une extrémité de la corde à la ceinture intérieure du bateau, le père VALENCE dévida le rouleau en le disposant savamment de façon à ce que le mouillage put se dérouler sans incident. Une fois cette délicate opération accomplie, il procéda à la mise en place des avirons, enfilant les estropes, entendez les erseaux, dans les tolets et se redressa.

Et voilà, les préparatifs étaient terminés. Il ne lui manquait plus qu'à mettre à l'eau et à voguer, face en avant, debout, poussant sur les avirons.

Cette façon de « nager », que chacun de nous n'employait qu'occasionnellement, lors d'un accostage difficile par exemple, ou lorsque pour nous faufiler entre des écueils, nous avions besoin d'un maximum de visibilité, était habituelle chez le père Valence et nous permettait de le reconnaître entre mille à quelque distance qu'il fût de la côte.

Mais tout cela, Jeannot et moi le savions et il n'y avait là, rien qui pût nous surprendre, sinon la maestria avec laquelle le bonhomme exécutait toutes ces opérations, et qui ne laissait pas de nous émerveiller. Toutefois, le charme sous lequel nous étions, ne nous faisait pas oublier la rigolade promise. Mais à chacune de nos questions, Pierrot s'était contenté de nous dire :

- « Attendez, on va bien rigoler ! »

Enfin, après avoir inspecté de son regard aigu, le ciel, la terre et l'horizon, et n'ayant sans doute découvert aucun indice qui pût laisser supposer un changement brusque de temps, car il était, comme tous les vrais marins, la prudence même, le grand-père retroussa jusqu'à mi-mollet, ses pantalons, saisit le bateau par l'étrave arrière, et lentement mais puissamment, il poussa « Violette » à l'eau. Puis, bien que celle-ci se soit déjà mise à flotter, il avança encore suffisamment pour tremper le bas retroussé de ses pantalons, et dans un rétablissement digne d'un jeune athlète, il se retrouva debout, dans le bateau.

Et là, avec majesté, d'un geste rituel, il cracha dans ses mains pour assurer les poignées des avirons, et rama de cette nage longue et souple qui faisait avancer son bateau à une allure telle qu'en quelques secondes il eut atteint le Sabot, rocher situé à une cinquantaine de mètres au large.

Jeannot et moi, désespérions de voir se passer quelque chose et regrettions presque le précieux temps perdu, quand, tout à coup, Pierrot sauta sur le parapet et gesticulant comme un sémaphore en folie, se mit à hurler :

- « Grand-père, grand-père ! »

Le vieux lâcha les avirons et laissant courir le bateau sur son erre, se retourna, surpris.

Alors, Pierrot, de son air le plus candide lui lança :

- « Bonne pêche ! Grand-père ».

Ce fut comme la fin du monde. Le trait atteignit le malheureux en plein cœur. La superstition du père Valence était telle, qu'après avoir entendu pareil souhait, il ne pouvait s'attendre qu'aux pires ennuis, dont le moindre était de rentrer bredouille. Sa conviction était inébranlable ; aussi il récupéra brusquement les avirons et sciant à gauche, poussant à droite, la pastéra exécuta un demi-tour réglementaire pour reprendre aussitôt le chemin de la plage.

Quelques secondes plus tard, eut lieu l'accostage le plus bruyant auquel je n'aie jamais assisté. J'ignore encore quels furent les plus horribles : des jurons adressés à son petit con de petit-fils, ou des blasphèmes lancés, torse bombé, à la face du ciel.

Une chose est certaine, c'est que pendant quelques jours, délai nécessaire à un retour au calme, Pierrot dut employer des ruses de sioux pour ne pas tomber sous la patte de son grand-père.

Les Valence étaient forains, aussi leur arrivait-il régulièrement de prendre la route et de quitter le quartier pendant de longs mois. Avant d'entreprendre une tournée, la famille au complet, c'est-à-dire monsieur et madame Valence, Marie et son époux Balach, Zakkar, un hongrois, leur fille Violette et leur neveu Pierrot, procédait à une vérification de tout leur matériel, et aux réparations éventuelles. Les préparatifs terminés, après avoir fait leurs adieux, ils embarquaient à bord de leur Prima quatre Renault et de l'immense camion avec remorque, nécessaire au transport de leur volumineux attirail.

A eux tous, ils tenaient un stand de tir à la carabine, une baraque de « vaisselle » où l'on pouvait gagner toutes sortes de lots, depuis le petit vase en verre ordinaire, jusqu'au service de table complet en porcelaine fine, ainsi qu'un stand de balançoires.

Balach emportait aussi une moto spéciale qui lui permettait de participer, avec certains de ses collègues, aux évolutions aussi spectaculaires que dangereuses à l'intérieur du « Puit de la Mort ».

Aussi, étaient-ils tous très introduits dans ce milieu tellement spécial des gens de la route, et possédaient-ils à nos yeux d'adolescents rêveurs, un je ne sais quoi qui les parait d'une auréole extraordinaire.

Lorsque pendant la saison des fêtes de villages, la « foire » installait ses baraques sur la place Franco, les membres de la famille Valence, bien qu'au repos, s'empressaient de rendre visite à leurs amis, et rapportaient dès les premiers jours, quantité de billets qu'ils s'empressaient de nous distribuer avec la joie partagée qu'on peut imaginer, et qui nous permettaient de participer gratuitement à toutes les distractions offertes par de nombreux stands.

Lors de nos virées dans les fêtes foraines, la présence de Pierrot au sein de la bande prenait une importance capitale par les conseils éclairés qu'il nous dispensait.

Grâce à ses explications surprenantes, à certains petits trucs qu'il avait dévoilés, ainsi qu'à l'entraînement intensif qu'il nous faisait subir, nous nous lancions dans l'aventure avec le maximum de chance de notre côté.

Pierrot se tenait toujours à l'écart et s'il ne participait pas directement, pour les raisons que l'on devine aisément, il ne prenait pas moins part à notre récolte, en nous prodiguant ses conseils de dernière minute, et en mêlant sa joie à la nôtre devant les résultats obtenus. Aussi, n'était-il pas rare, après quelques tentatives fructueuses au lancer des anneaux... à la pêche aux bouteilles, de nous voir poliment refuser l'accès de certains jeux d'adresse. Il ne nous restait plus alors, qu'à nous rabattre sur les jeux de pur hasard, mais là, encore Pierrot intervenait et, après avoir pris, d'un coup

d'œil rapide, la mesure au sens propre du mot, de la largeur de la baraque, vers laquelle nous nous dirigeons, il nous dissuadait de nous y attarder et nous entraînait vers des cieux plus favorables.

C'est ainsi qu'un certain soir du mois d'août, Vincent se retrouva le propriétaire heureux mais encombré d'un canard vivant. Par mesure de sécurité, on lui avait lié les pattes ; pendant le trajet du retour, qui nous ramenait des Bains Romains à la Réserve, sur le coup des deux heures du matin, il nous arrivait de faire une ou deux haltes dans des bars afin de nous désaltérer...

Ce soir-là, une fois au comptoir, nous commandâmes, comme à l'accoutumée, chacun une consommation différente. Les plus rapides d'entre nous obtinons ainsi la boisson désirée : bière, limonade ou demi-panaché, mais au fur et à mesure des commandes passées, l'éventail se resserrait et il n'était pas rare que les derniers en fussent réduits à demander, un lait ou un café, ce qui passait encore, mais parfois, un petit rosé, voire un alcool.

Vincent avait posé le canard sur le zinc et, au bout d'un court instant, il nous parût indiscutable que la pauvre bête avait, elle aussi, besoin de s'humecter le gosier. En effet, grâce à de savantes contorsions, le malheureux palmipède réussit assez rapidement à tremper son bec dans le verre le plus proche. Passé le premier instant d'étonnement, notre bon cœur nous poussa à partager notre boisson avec l'infortuné canard, lequel, il faut bien l'avouer, ingurgita avec la même satisfaction, ses coin-coin répétés semblaient nous le prouver, une quantité non négligeable des différents liquides.

Que les nombreux amis des animaux nous pardonnent, mais bien que cela n'entraîne pas nos intentions, lorsque nous eûmes terminé de faire défiler les derniers verres sous son bec gourmand, le bestiau n'avait plus l'œil aussi vif : il était fin saoul !

Afin de dissiper les doutes émis par certains d'entre nous, et pour en avoir le cœur net, Vincent lui délia les pattes, mais bien que rendues à leur liberté, celles-ci ne fonctionnèrent plus normalement. Après l'avoir vu esquiver quelques pas mal assurés sur le comptoir, nous décidâmes de voir ce que cela donnerait sur le sol. Le résultat fut très significatif : l'alcool provoquait chez le canard, les mêmes effets aussi néfastes que comiques qu'il provoquait habituellement à des doses plus importantes, chez l'homme.

Toute tentative de déplacement se soldait chez le volatile, par quelques pas, esquissés d'une démarche dandinante, cela va de soi, suivis d'un affaissement latéral consécutif à la dérobade, tantôt de la palme droite, tantôt de la gauche, le tout se terminant par l'émission pâteuse d'un coin-coin à peine reconnaissable.

Ce petit manège avait provoqué dans l'assistance, une hilarité sans borne.

Seul, le gros chien loup de la maison ne sembla pas apprécier la plaisanterie et manifesta sa réprobation. Tant que la distance qui le séparait de la volaille fût jugée par lui encore suffisante, il se contentait, en soulevant lourdement une paupière, d'observer l'intrus d'un œil inquiet ; mais, dès qu'il jugea l'attitude du canard par trop familière, il manifesta brusquement sa réprobation en se dressant subitement sur ses pattes, en émettant toutes babines retroussées, des grognements, lesquels nous semblèrent des plus inquiétants, mais qui n'eurent, sur l'importun, aucun effet dissuasif. Aussi, devant la progression lente, mais désordonnée effective du canard, le gros toutou battit en retraite.

Quant à nous, nous décidâmes de regagner nos pénates et, une fois arrivés à la Réserve, nous nous séparâmes pour rentrer chacun chez soi, le plus silencieusement possible, compte tenu de l'heure avancée.

Pour la plupart d'entre nous, la mise en position horizontale ne posa aucun problème particulier. En revanche, Vincent éprouva quelques difficultés à faire comprendre à son canard que l'heure n'était pas à la conversation.

Pour tout dire, après que sa mère lui eût « vigoureusement » chuchoté : « Vicente, callate, no hagas el pato, te vas a despertar a tu padre ! » (1)

Vincent, devant les coin-coin réitérés du canard fut contraint d'enfermer la volaille dans les toilettes et, dans la maison enfin assoupie, on n'entendit plus parler du bestiau jusqu'au lever du jour.

Les différents évènements de portée internationale survenus vers les années 1940 n'eurent pas, sur notre vie familiale, une influence proportionnelle à leur importance.

L'invasion de la Pologne par les armées nazies eut pour principale conséquence de permettre à mon père d'obtenir, sur le champ, la nationalité française qu'il sollicitait en vain depuis de nombreuses années, et de faire de lui du jour au lendemain, un français comme vous et moi.

En effet, mon père naquit en 1903 sur PROCIDA, petite île de la baie de Naples moins renommée que Capri, mais tout aussi enchantée, au hasard du seul séjour que mes grands-parents, installés à Alger depuis la fin du 19^{ème} siècle effectuèrent sur leur île natale.

En 1914, dès l'ouverture des hostilités, mon oncle Pascal se faisait tuer dans la Marne. Dans le même temps, mon père obtenait son certificat d'études primaires, abandonnait les classes pour aider mon grand-père à subvenir aux besoins de la famille de

(1) – Vincent, tais-toi, ne fais pas le canard, tu vas réveiller ton père.

plus en plus nombreuse et portait sa nationalité italienne avec la légèreté et l'indifférence de ses douze ans.

Puis l'âge et le mariage apportèrent leur lot de responsabilité et dès la naissance, en 1927, de mon frère prénommé Pascal en mémoire de son oncle, mort pour la France, mon père conscient que ses enfants devaient vivre sur une terre française, opta, devant le juge de paix du canton de Bab el Oued pour que son fils soit français.

Trois ans plus tard, à l'occasion de ma naissance, la même formalité fut renouvelée. Je n'ai pas l'âme d'un légiste. Aussi, n'ai-je jamais cherché à comprendre la nécessité d'une telle option.

Toutefois des explications qui m'ont été données, il semble ressortir que, tout enfant né en terre française de père ou de mère français est français.

Mais alors, pour quelles raisons mon père eut-il besoin d'opter ? Pour la seule raison que ma mère, française à sa majorité, acquit, à son mariage, la nationalité de son époux ! Bref, afin d'éclaircir cette situation, vers les années 1935, mon père décida de formuler une demande de naturalisation.

L'instruction de cette demande durait encore en 1939, date à laquelle la Patrie eut besoin non seulement de tous ses enfants, mais encore de tous les hommes de bonne volonté, pour porter secours à nos amis polonais.

C'est pourquoi, cette année là, la nationalité française fut accordée à mon père en échange d'un engagement volontaire pour la durée de la guerre.

Par ailleurs, et comme par enchantement, les formalités qui accompagnaient les demandes de naturalisation se simplifièrent au point que le décret concernant mon père fut signé par ailleurs en un temps record. Aussi, avec la logique qui caractérisait tous ses raisonnements, mon père affirmait-il, non sans humour, qu'étant français deux fois, il l'était certainement deux fois plus que tous les « autres ».

Juin 1940 nous rendit mon père, lequel avait mis à profit son séjour au 5^{ème} Chasseurs d'Afrique, caserne Marguerite au Champ de Manœuvres, pour suivre avec succès le peloton de brigadier. La guerre étant finie, mon père allait pouvoir de nouveau se consacrer à sa famille et à son métier, et effectuer ses déplacements quotidiens en civil et non plus en tenue.

Et puis vinrent les restrictions avec leur lot de cartes d'alimentation, de bons pour les chaussures et autres points textiles. Mais, grâce à son travail et à son esprit d'initiative, mon grand-père réussit à faire pousser dans son « jardin » non seulement des tomates, des courgettes, des pommes de terre ou des aubergines, mais encore des cacahuètes et des patates douces.

Les arbres fruitiers nous apportaient à tour de rôle des oranges et des mandarines, des amandes et des grenades, des petites figues vertes et de grosses figues noires. Ajoutez à ces frugalités œufs frais, poules et lapins et vous comprendrez que la situation était devenue supportable. D'autant plus que, pour la charcuterie il nous suffisait de demander à notre ami

Salvador CALATAYUD, d'élever un porcelet, de le nourrir, de l'engraisser et le moment venu, de le transformer en soubressades, boutifares et autres spécialités mahonnaises dont il avait le secret.

Une fois la marchandise rapportée en fraude depuis la ferme de Cap Matifou jusqu'à Bab el Oued, nous pouvions voir venir et attendre l'évènement. Justement l'évènement nous surprit à l'aube du 8 novembre 1942.

Le débarquement des troupes alliées à Sidi Ferruch et ailleurs, eut pour conséquences immédiates la disparition, en France, de la zone libre et l'apparition en Algérie de troupes étrangères.

Etant donné les incidents plus ou moins graves qui accompagnèrent leur progression, les troupes d'occupation se méfièrent tout d'abord de la population locale. Nos observations à distance ne nous permirent pas d'entendre leurs propos, ce qui, étant donné que beaucoup d'entre nous, les jeunes, étions « anglais première langue » de classes s'échelonnant de la 6^{ème} à la seconde aurait levé tous les doutes !

Aussi bien, pour certains, nous avions à faire face à des italiens alors que pour le père Vidal, il s'agissait, c'était certain d'allemands, malgré les premières informations diffusées par radio Alger et tendant à nous leurrer en affirmant qu'il s'agissait de troupes alliées.

En attendant une confirmation qui n'allait pas tarder à se manifester, nous observions cette colonne martiale progressant d'ouest en est, c'est-à-dire de Sidi Ferruch vers Alger, ou pour être plus exact, grimpant allègrement la côte de la Corniche, l'arme à la bretelle. Soudain, le sous officier qui dirigeait les opérations, casque légèrement rejeté sur la nuque, eut une hésitation. Devant lui, sur la droite, juste après l'usine des Ciments Lafarge, entre la route nationale et le gazomètre d'E.G.A., se dressait le Fort Turc.

Son mur d'enceinte de trois mètres d'épaisseur, surmonté de créneaux munis de meurtrières l'intrigua. Ce bastion semblait inhabité mais, n'était-ce pas un piège ? Sa perplexité augmenta lorsqu'il découvrit la fumée qui s'échappait d'une cheminée.

Quelques ordres fusèrent, une demi-douzaine de gars s'installa pour couvrir deux grands gaillards dégingandés qui nonchalamment s'approchèrent du mur. Là, à notre plus grande stupeur, nous les vîmes décrocher de leur ceinture un rouleau de corde et, lorsque nous vîmes ces cordes s'arrondir en un cercle gracieux, tourner, s'élever à la verticale et s'accrocher à une aspérité du mur, nous comprîmes que ces cordes étaient tout simplement des lassos et nous sûmes avec certitude que radio Alger n'essayait pas de nous intoxiquer.

Nous avons bien à faire aux forces alliées et plus spécialement, dans notre secteur, aux troupes américaines.

Notre joie ne fut pas aussi forte que la stupeur du père THEBAUDIN, lequel, en tant que surveillant et gardien du gazomètre habitait avec sa famille un logement de fonction sinon luxueux, du moins spacieux et confortable, aménagé dans cette partie du fort et qui vit sauter nos deux lascars du haut des créneaux jusqu'au pied de la fenêtre de la cuisine à l'intérieur de laquelle il cassait tranquillement une croûte.

A cette époque, mon frère poursuivait ses études au lycée Bugeaud, alors que mon cousin Richard et moi-même, nous nous retrouvions dans la même classe de 6^{ème} au collège moderne du boulevard Guillemain.

Richard habitait avec ses parents et sa sœur Rollande rue du Chêne, une petite rue qui grimpait dans la casbah depuis la rue de Chartres.

Imaginez la tête de ma tante Renée, débarquant de sa Haute-Marne natale à la suite de son époux et se retrouvant au troisième étage dans un deux pièces cuisine avec électricité mais sans eau courante, et les cabinets communs à l'étage !

Pendant ce temps, mes parents n'étaient pas mieux lotis car s'ils occupaient eux aussi un deux pièces, à Bab el Oued ; rue du Dey, sans eau courante, celui-ci présentait l'avantage d'être de plain-pied et les inconvénients d'avoir les cabinets dans l'immeuble situé de l'autre côté de la cour, de n'avoir pas d'électricité et de posséder un puits doté d'une pompe à main au fond de la cour : ce qui fait que ma tante Renée faisait appel à un porteur qui approvisionnait, moyennant finances, son foyer en eau, alors que Pascal et moi étions de corvée d'eau chaque jour plutôt deux fois qu'une.

Si Richard et sa sœur Rollande avaient fréquenté une école primaire dans leur quartier, Pascal et moi avions avec un décalage de quelques années, démarré notre vie scolaire à l'école maternelle de la rue de Normandie, continué par l'école primaire de la Place Lelièvre, poursuivi à l'Ecole Primaire Supérieure (pour mon frère) au Collège Moderne (pour moi) du boulevard Guillemain.

E.P.S. et C.M. du boulevard Guillemain étaient bien sûr le même établissement avec le même directeur devenu principal, monsieur CHAUSSON et pour la plupart, les mêmes professeurs.

C'est donc là que Richard et moi nous nous retrouvions dans la même classe de 6^{ème}. En cette période, c'est-à-dire en 1942, alors que Richard habitait toujours au 2 rue du Chêne, mes parents avaient définitivement abandonné le 7 rue du Dey en aménageant à la Réserve ; cette décision mûrement réfléchie avait provoqué quelques perturbations dans notre vie quotidienne.

En effet, la Réserve était normalement desservie par une ligne d'autobus des C.F.R.A. (les chemins de fer sur routes d'Algérie me semble-t-il).

Mais, les restrictions en carburant faisaient que cette ligne était pour le moins assez mal desservie.

Pour nous rendre tous les jours en classe, de la Réserve à Bab el Oued, ainsi que pour le retour, nous en étions réduits à emprunter la ligne de tramways Deux-Moulins – Maison Carrée, toujours des C.F.R.A. Le seul inconvénient était que les Deux-moulins se situaient entre le lycée ou le collège et la Réserve, à trois kilomètres environ de cette dernière.

Aussi, chaque jour de classe, nous parcourions cartable à la main, les trois kilomètres à pied, sautons dans un tram et descendions à l'arrêt du boulevard Guillemain en ce qui me concerne, et à celui du lycée Bugeaud en ce qui concerne mon frère, pour nous rendre à nos obligations scolaires.

Le lycée Bugeaud qui était une grosse boutique, possédait un internat et, de ce fait, acceptait la demi-pension : c'est la solution qui fut choisie pour Pascal ; quant à moi, le conseil de famille au grand complet opta pour une demi-pension aussi familiale que tournante : un midi chez mémé Esposito qui habitait rue Charles Lebar près du boulevard de Provence, le lendemain chez ma tante et marraine Rose qui vivait rue François Jaubert, au fin fond de la rue Léon Roche, le troisième jour chez ma tante Marie, voisine de Mémé Esposito, et puis ça repartait pour un tour.

Les aller-retour étaient rarement tristes, mais il me souvient d'une sortie de classe légèrement retardée par un professeur probablement plus bavard qu'à l'accoutumée, ce qui fait que, pour ne pas rater le tram habituel, je me retrouvais à la station du boulevard Guillemain sans avoir eu le temps d'uriner. « Je sens », dis-je à la cantonade, « que je vais descendre pisser à l'arrêt prochain ». En effet, la station « gare de Bab el Oued » était dotée d'une vespasienne, laquelle pour être assez vétuste n'en était pas moins pratique et était située à une dizaine de mètres au-delà de la zone de stationnement.

- « Chiche », me répondit un copain.

Et, comme le tramway arrivait je leur expliquai mon plan. Je m'installerai dans la motrice pour être le plus près possible du but. Quant au reste, je comptais beaucoup sur le trafic important et demandai à mes copains de descendre du tram avec les voyageurs « descendants » puis de laisser s'embarquer les voyageurs « montants » puis de réintégrer le convoi en se pressant le moins possible, afin de me laisser un maximum de temps pour effectuer ma vidange...

Le tram s'arrête ; nous nous installons dans la motrice ; je confie mon cartable à un copain et, dès que le tram ralentit, je m'installe sur le marchepied et déboutonne subrepticement ma braguette.

Dès que je suppose que la vitesse décroissante du tram est sur le point de devenir inférieure à celle que je pourrais avoir en courant sur le trottoir, je m'élance et cours en longeant le mur laissé libre par les futurs voyageurs qui se sont rapprochés du bord du trottoir et, dépassant le tram, je pénètre à l'intérieur de l'édicule, arme à la main et le sphincter suffisamment relâché pour commencer immédiatement une miction libératrice qui débute avant que le convoi ne se soit totalement immobilisé.

Si je ne vois rien d'autre que la longue perche de la motrice, en revanche, j'entends les discussions des clients, et certaines invectives me permettent d'imaginer tous les trésors

d'ingéniosité déployés par mes copains pour ralentir au maximum les échanges entre les deux flux de voyageurs.

Lorsque j'entends le coup de sifflet du chef de train annonçant un départ imminent, ma vessie n'est pas encore tout à fait vide, mais je compte sur la lenteur du démarrage du tramway, ainsi que sur ma pointe de vitesse au cent mètres pour réitérer, au départ et en sens inverse, l'opération réussie à l'arrivée.

Les cris d'encouragement de mes copains sont couverts de plus en plus par le bruit de ferraille du tram qui s'ébranle.

Le jet s'interrompt pour reprendre presque aussitôt pendant quelques longues secondes. Cette fois, ça y est : je range mes « affaires » à l'abri des regards indiscrets, je déboule sur le trottoir, slalome entre quelques passants nonchalants, réussis in extremis à saisir la barre métallique et, d'une détente puissante accompagnée d'une traction du bras droit, je me propulse sur le marchepied de la dernière porte de la dernière « jardinière ».

Quelques minutes plus tard, à l'arrêt de la « Consolation », je rejoins mes copains sincèrement soulagés, mais certainement pas autant que moi.

Le voisinage immédiat d'une partie des armées alliées eut des conséquences aussi variées qu'importantes dans notre vie de tous les jours.

Un détachement important de la R.A.F. vint s'installer dans le Casino de la Corniche, tandis qu'une antenne d'une trentaine d'hommes occupait la grande villa qui jouxtait à l'ouest notre propriété. Cette villa qui appartenait à la famille Corberan-Chagrot, avait été réquisitionnée et, sa buanderie, située juste derrière le mur mitoyen, avait été transformée en cuisine.

La présence rapprochée de ces anglais a contribué de manière efficace, à l'apprentissage accéléré de la première langue que Pascal et moi avons choisi d'apprendre en classe. Certes, (mes grands-parents ne parlant pas français, ma grand-mère parce qu'elle ne le savait pas ; mon grand-père pour la seule raison qu'il ne le désirait pas), nous pratiquions l'espagnol sans l'avoir jamais étudié.

Et voici qu'à deux pas de chez nous, ça speakait english !

En moins de six mois nous connaissions tous les chants de corps de garde (anglais) que ces aviateurs entonnaient régulièrement dès que l'occasion se présentait ; c'est ainsi que nous sûmes, entre autres choses, que « this is my story, this is my song

I was engaged in the FORCE for a time too fucking long
I know the NAVY, the NELSON and the WOOD
ROYAL AIR FORCE is no fucking good.”

En plus de pousser allègrement la chansonnette, nos voisins avaient une autre occupation, probablement la plus importante de toutes : c'était de prendre le thé vers 5 heures de l'après-midi.

Jeannot Vidal et moi avons sympathisé avec bon nombre de nos voisins, mais notamment avec Johnny, le jeune apprenti cuistot, à peine plus âgé que nous, ce qui nous donnait le privilège de participer au cérémonial quotidien : dès après le tonitruant TEA...UP ! Lancé par TOBBY le cuisinier, auquel bien souvent faisait écho un COME ON, YOU, fucking people ! Poussé par Johnny, chacun apparaissait à la porte de la buanderie – cuisine, son quart à la main.

En ce qui nous concernait, ça n'était pas tant le thé qui nous intéressait, mais plutôt quelques cookies ou autres chocolats que nous offrait, à tour de rôle l'un ou l'autre des aimables voisins.

A l'occasion de ces gentilleses, nous discutons et, comme c'est de la discussion que jaillit la lumière, notre esprit fut soudain illuminé d'un trait de génie. C'est ainsi, que mon grand-père, officiellement seul à opérer à l'intérieur de notre poulailler, s'est rendu compte d'un ralentissement subit et important de la ponte. Il eut beau nourrir davantage les volatiles, invectiver le coq en l'accusant de ne pas faire son travail, placer de nouveaux œufs en plâtre, tout blancs sous les lits de paille : rien n'y fit. Il n'a jamais su que chaque jour je passais avant lui récupérer une moitié plus ou moins grande de la ponte que je planquais astucieusement avant d'aller rendre visite à mes amis buveurs de thé, mais aussi et surtout amateurs d'ŒUFS FRAIS.

Car, je m'en étais rendu compte, si Toby réussissait à confectionner des pâtisseries excellentes, grâce à du lait – en poudre -, à du sucre – en poudre – et à des œufs – en poudre -, il lui était impossible bien qu'il disposât de kilos de bacon, de confectionner des œufs frais au bacon !

Aussi, après chaque « cueillette », j'allais à l'insu des autres, voir l'un de nos amis et je lui proposais deux œufs FRAIS gracieusement.

C'était probablement le meilleur placement existant sur le marché. A partir de ce moment, je rapportais à la maison une quantité non négligeable et très apprécié de chocolat, de sucre, de savon, de beurre, de biscuits, de farine, toutes sortes de denrées qui ne courraient pas encore les rues et qui m'étaient offertes, à tour de rôle, par l'heureux bénéficiaire du jour.

Il arriva même, une fois, que Toby me gratifiât d'une pièce de viande de bœuf qui avait, paraît-il, souffert légèrement de la chaleur et qu'il me proposait de destiner à DUDULE.

J'acceptais avec empressement et dire que Dudule ne vit même pas la couleur de la viande est strictement faux. En réalité, il ne mangea que la couche extérieure, la plus fine possible et qui présentait en effet, une couleur à peine plus sombre.

*

*

*

Et puis, les années passèrent.

En 1946, ma grand-mère maternelle nous quitta.

En juin 1949, alors que mon frère terminait sa première année à l'E.N.S.E.M. (Ecole Normale Supérieure d'Electricité et de Mécanique) de Nancy, j'échouais lamentablement au bac. Au premier bac bien entendu.

Je venais d'être déclaré « bon pour le service » au conseil de révision, et je proposai à mon père de devancer l'appel pour me libérer au plus tôt de mes obligations militaires.

Mon père m'expliqua qu'il avait d'autres projets en ce qui me concernait.

C'est à cette époque qu'il avait décidé de construire, à côté de notre chalet en bois, un petit immeuble en béton et pour ce faire, il avait fait appel à un entrepreneur de Travaux Publics, voisin et ami, Monsieur CAMBEFORT.

D'un commun accord, Monsieur CAMBEFORT et mon père décidèrent que mon cousin Antoine et moi-même serions utilisés par son entreprise dans la construction de notre immeuble, comme manœuvres.

Et, c'est ainsi qu'à 19 ans, Antoine et moi avons manié la pelle et la pioche, la brouette et la masse, le marteau et les pointes.

Nous nous promenions sur les échafaudages, une caisse à outils dans une main, un madrier sur une épaule, et participâmes à la réalisation de notre maison depuis les fondations jusqu'à l'étanchéité de la terrasse, en passant par le ferrailage, le coffrage, aidant à la confection du gros œuvre en béton : piliers, poutres, dalles, à l'érection des cloisons, à la pose des sanitaires, et en assurant la totalité de la menuiserie - portes, fenêtres – de la vitrerie, de l'électricité et de la peinture tant intérieure qu'extérieure.

Et puis, en 1950, vint pour nous le moment de nous glisser sous les drapeaux :

Jeannot dans la Marine,

Antoine dans l'Aviation,

Richard dans le Train des Equipages,

Ma pomme, dans les Tirailleurs Algériens.

Je n'allais pas à tarder à entrer en contact avec le milieu postal. En effet, après mon incorporation en septembre 1950, au Centre d'Instruction de ZERALDA, j'y effectuai :

- mes classes pendant un mois,

- le peloton de Caporal pendant deux mois,

- le peloton de sous officier pendant trois mois.

Après quoi, on nous ventila « en Compagnie ».

Dès ma première affectation, au AUMALE, le lieutenant MARTINI me confia les tâches de vaguemestre, tâches que je continuai d'exercer lorsque je fus muté, trois mois plus tard, à BOGHAR.

Moi qui n'avais auparavant, presque jamais mis les pieds dans un bureau de poste, je me retrouvai chaque jour quasiment à l'intérieur des locaux de services, à manipuler des lettres, des paquets, des objets recommandés, des mandats, le tout décrit sur les registres A ou B selon qu'il s'agissait de courrier « arrivée » ou « départ ».

Au mois de septembre 1951, après être rentré des manœuvres de TEBESSA qui se sont déroulées à la frontière Sud Algéro-tunisienne, je fus, avec d'autres Tirailleurs, caporaux ou sergents pieds-noirs, affecté au 26^{ème} Régiment d'Infanterie à SARREBOURG, en Moselle. C'est à ce moment que je découvris la Métropole.

Trois semaines après les insupportables chaleurs du Sud Algéro-Tunisien, nous nous sommes retrouvés en octobre, en Moselle, pour y passer les six derniers mois de notre temps légal.

Pour nous, pieds-noirs du bord de la mer ou de la proche MITIDJA, ce fut un dépaysement total.

Avril 1952 : LA QUILLE !

Il était temps de penser sérieusement à mon avenir. Je présentais dans la foulée, quelques concours administratifs que mon Brevet Élémentaire me permettait d'aborder et, en attendant les résultats, pour occuper mon temps, je fus tour à tour et pour quelques mois, rédacteur puis vérificateur à la CACOBAT (Caisse d'Allocations et des Congés des Ouvriers du Bâtiment), coursier du service des Douanes de la S.N.A.E.M. (Société Nord Africaine d'Entreprises Maritimes) qui employait mon père, puis Chef par intérim de ce même service Douane, puis Educateur à l'I.P.E.S. (Institution Publique d'Education Surveillée) de BIRKADEM.

Et c'est alors que je passais mon temps à apprendre à lire, à écrire, et à compter, à de jeunes délinquants âgés de 12 à 16 ans qui étaient là pour vol, viol, voire pour meurtre, que l'Administration des P.T.T. m'informa avec plaisir de mon succès au concours d'Agent d'Exploitation et fixa ma prise de service au 6 mai 1954.

1954 fut une année importante pour beaucoup de Français.

En ce qui me concerne, elle fut ponctuée de cinq dates essentielles.

La première est celle du week-end de Pâques en mars ou avril.

Marcel LAPREVOTTE, Jacques PERES, Claude TISSERON et moi-même décidons de faire une virée dans le sud. Le samedi à midi, mes trois compères viennent me prendre à la fin de mon service, à l'I.P.E.S. de BIRKADEM. Installés tous les quatre dans l'opel olympia break de Marcel, nous fonçons vers BISKRA : l'ARBA, bir rabalou, AUMALE, SIDI AISSA, AIN ADJEL, M'SILA, MAGRA, BARIKA, MAC.MAHON, EL KANTARA et ses gorges et enfin BISKRA. Comme je n'ai ni le temps, ni le talent nécessaire à la description des paysages enchanteurs que nous voyons défiler sous nos yeux, je passe au lendemain, dimanche de Pâques. Nous traversons les AURES par la route sans doute la plus pittoresque de la région : BISKRA, M'CHOUNECHE, RHOUI, ARRIS, TIMGAD et ses ruines romaines, LAMBESÉ et BATNA.

Le 1^{er} novembre prochain, certaines de ces localités seront tristement connues du monde entier.

Le lundi de Pâques, retour sur ALGER par CORNEILLE, AMPERE, SETIF, BORDJ BOU ARRERIDJ, MANSOURA, MAILLOT, BOUIRA, PALESTRO et ses gorges et le FONDOUK. Bien entendu, tout au long de ce circuit, il nous a été donné de vérifier la légendaire hospitalité de la population musulmane arabo-berbère.

La seconde date importante fut celle de mon appel à l'activité.

En attendant d'être nommé au cours de formation professionnelle, je fus affecté provisoirement à l'ALMA.

Dès le 6 mai, j'abandonnai BIRKADEM et son I.P.E.S. pour prendre pension à l'Hôtel Restaurant REUS et faire mon apprentissage au bureau de poste de l'ALMA.

Chaque week-end, je rejoignais la RESERVE et mes amis.

En juin 1954 fut célébré le mariage de mon frère avec notre copine Sylvette.

Quant à ma vie professionnelle, elle consiste essentiellement à apprendre sur le tas, les rudiments des diverses tâches que l'on doit accomplir dans un bureau de poste et notamment :

- le traitement du courrier d'arrivée et les travaux préparatoires à la sortie des facteurs,
- les opérations de guichet, en tant « qu'observateur »,
- la rentrée des facteurs,
- le tri du courrier départ.

Tout cela me paraît être non pas un seul métier, mais une mosaïque de spécialités dont je ne pourrai jamais, me semble-t-il, appréhender toutes les particularités.

Enfin, troisième fait marquant de « mon » année 1954, la « rentrée scolaire » a lieu le 16 septembre au Centre Régional d'Instruction d'Alger.

Pendant deux mois, des Inspecteurs Principaux Enseignants, aidés de moniteurs pour les travaux pratiques vont nous décortiquer avec maestria, les lettres, les paquets, les mandats, la caisse d'épargne, les bons du trésor, les pensions, le télégraphe, le téléphone, le service intérieur, le service international, les objets ordinaires, les objets recommandés, ceux avec valeur déclarée, enfin toutes les bricoles qu'il nous faudra maîtriser pour pouvoir exercer à peu près correctement notre talent dans notre future résidence.

Bien heureusement, tous les bureaux de Poste sont dotés d'un ou de plusieurs exemplaires du GUIDE OFFICIEL : la Panacée. Tout y est et même plus ! L'important est de savoir s'en servir. Mais, conscients des difficultés qu'il nous faudra affronter quotidiennement, nos instructeurs ont lourdement insisté sur l'utilisation du GUIDE OFFICIEL et bien nous a pris de les avoir suivis, de plus ou moins bon gré, dans cette voie.

Le cours arrivait à sa fin, lorsque le 1^{er} novembre devint la quatrième date marquante de l'année. Les événements survenus ce jour là, notamment sur la route d'ARRIS à M'CHOUNECHE, me firent passer rétrospectivement des frissons dans le dos d'autant que, à l'issue du cours, les postes, en toute logique, sont offerts en fonction du classement. Et, c'est ainsi qu'avec un numéro de classement moyen, je me retrouve affecté au bureau de VIALAR.

Vers le 20 novembre, dernière date importante, malgré une certaine appréhension, nous rejoignons nos affectations.

Moi qui ne connaissais presque rien de l'ALGERIE, j'allais découvrir une région céréalière : le SERSOU.

VIALAR est une bourgade d'environ deux mille habitants et de plus de cinq mille avec la Commune Mixte, située à environ 250 kilomètres au sud ouest d'Alger, à la limite du département d'ORAN.

Il n'en reste pas moins que s'y rendre est une véritable expédition.

Il faut prendre le train ALGER/ORAN jusqu'à AFFREVILLE et là, emprunter, grâce à une liaison routière, la nationale 14 qui traverse l'Oued Chélif, grimpe le col de TENIET EL HAD, avance vers BOURBAKI et vous laisse, épuisé et engourdi, plus de quatre heures après à destination.

Je suis attendu au bureau. Le Receveur, monsieur FAURE me reçoit, me fait visiter les lieux, me présente à mes futurs collègues, m'indique les noms et adresses d'une ou deux personnes susceptibles de me loger, et un rendez-vous est pris pour le lendemain matin.

Je quitte le bureau et me rend chez madame ZENOU, une mère de deux garçons dont un est marié, et qui vit avec son plus jeune fils.

Elle me propose une chambre avec entrée indépendante, le couvert et le blanchissage pour vingt mille francs par mois. Mon salaire de début est de trente mille francs environ : sans commentaire.

Je téléphone à mes parents pour les tranquilliser.

Le lendemain matin, prise de service à 8 heures.

Monsieur FAURE est un inspecteur ; il assure l'intérim de Receveur de 2^{ème} classe. Mais, avant de prendre ses fonctions à VIALAR, il était enseignant au Centre Régional d'Instruction d'Alger, d'où je débarquais. C'est-à-dire qu'en ce qui me concerne, les cours, l'application des modes opératoires, les consultations du GUIDE OFFICIEL n'ont pas pris fin à la sortie du C.R.I.,

bien au contraire, cela s'amplifie et s'applique en grandeur nature. Pendant toute la durée de son intérim, monsieur FAURE a continué à m'apprendre à bien travailler.

Je pense honnêtement, qu'il m'en est resté quelque chose !

Ses exigences se manifestaient notamment lors de la reddition des comptes : dès que la sous-caisse, à montant fixe bien entendu, était reconstituée et scellée à la cire, je vidais mon tiroir caisse de la totalité de son contenu pour effectuer mon dernier versement.

Ces deux opérations effectuées, j'arrêtais tous les registres comptables auxiliaires utilisés au cours de ma journée aidé en cela par ma collègue chargée du contrôle, je reportais les totaux journaliers en recette ou en dépense selon le cas sur le registre n° 1103 ter. Après le dernier registre arrêté et le dernier total inscrit, il suffisait d'additionner les recettes d'une part, les dépenses d'autre part et de constater, avec soulagement l'égalité de ces deux totaux. Si tel était le cas, la comptabilité du guichet était « juste ».

Dans le cas contraire, ce qui était malheureusement plus fréquent, la caisse était « fausse » et je déclarais une erreur de caisse. Tant qu'il s'agissait d'erreurs d'un montant de quelques dizaines de francs (anciens), cela n'était pas grave, cela était même plutôt bien.

C'est pendant cette période que je découvris avec étonnement, l'existence au bureau de poste de VIALAR, de deux écrivains publics.

Ils étaient présents dans la salle du public dès l'ouverture du bureau, et disparaissaient à sa fermeture.

Leurs prestations épisodiques en temps « normal » consistaient à servir d'écrivain à tout client illettré qui venait effectuer une opération postale ou financière : rédaction d'une lettre, expédition ou retrait d'une lettre recommandée, encaissement ou envoi d'argent par mandat. Ces deux écrivains étaient des arabes qui parlaient et écrivaient le français correctement.

Inutile de préciser que l'exercice de leur fonction, ne se faisait pas à titre gracieux.

En période d'échéance de pension, ces deux lascars devenaient indispensables : les pensionnés venaient par centaines et tous ou presque étaient illettrés !

Ces jours-là, le guichet était renforcé.

Les pensionnés remettaient leur carnet (à souche) de pension à ma ou mon collègue en renfort, qui pouvait être indifféremment madame BENHAMOU ou Yvonne PENA, ou encore Mohamed BOUZAR BOUZAR, lequel renfort portait la somme à payer sur le coupon de pension détaché du carnet à souches, et portait dans l'emplacement réservé à la signature du pensionné, la mention fatidique : « payé en présence de deux témoins connus messieurs Untel et Untel autre (les noms des deux écrivains m'échappent) qui ont déclaré connaître le bénéficiaire lequel ne sait pas signer » . Le coupon était alors remis aux deux témoins qui y apposaient leurs signatures respectives. Le pensionné et les deux témoins se présentaient ensuite à mon guichet pour vérification du montant inscrit sur le coupon et de celui porté sur la fiche de pension et je pouvais, enfin, procéder au paiement.

Et c'est à ce moment que mon étonnement faisait place à une indignation sans borne : en effet, les témoins prélevaient d'autorité une partie que je qualifierai, par euphémisme, de non négligeable de la somme remise au pensionné.

Je m'élevai véhémentement auprès de mes collègues, contre une telle pratique et il me fut répondu que cela existait depuis toujours, et qu'on ne voyait pas ce que l'on pouvait faire pour y changer quoique ce soit.

Effectivement, j'eus beau me creuser la cervelle, je ne voyais aucune solution à apporter pour faire sinon disparaître, du moins pour réduire ce que je ne pouvais m'empêcher de considérer comme une injustice.

Et puis, un jour que je m'approvisionnais en Bastos bleues chez monsieur MIMRAN, le père de deux de mes récents amis, Marcel et Henry, le sort me sourit.

Je tombai nez à nez avec un de ces pensionnés qui, après l'échange rituel des salamalescs, réussit à me faire comprendre que, dans quelques jours, il reviendrait me voir au guichet pour encaisser sa pension. Et là, s'engagea une conversation à trois, monsieur MIMRAN servant d'interprète.

Bien que connaissant par avance la réponse, je demandai à mon client la raison pour laquelle il ne signait pas son coupon de pension. Il me répondit, bien évidemment, qu'il ne savait pas écrire ni le français, ni l'arabe d'ailleurs. Je rétorquai alors que point n'était besoin de savoir écrire pour pouvoir signer : il suffisait de savoir dessiner, et, joignant le geste à la parole, je dessinai sur un morceau de papier fourni par monsieur MIMRAN, les deux premières lettres de son patronyme, en caractères majuscules d'imprimerie que j'enveloppai d'une fioriture relativement simple.

Aussitôt, je lui tendis le papier et le stylo à bille et lui demandai de reproduire mon « dessin ». Dès la quatrième ou cinquième tentative, le résultat fut suffisamment concluant. Monsieur MIMRAM et moi-même lui conseillâmes de continuer son entraînement et surtout, le jour de l'échéance, de venir avec le modèle et de le recopier devant moi, sur le coupon de pension.

Cela faillit provoquer une révolution, pas chez mes collègues car ils étaient prévenus, mais d'abord auprès des autres pensionnés qui n'en croyaient pas leurs yeux, mais surtout chez nos deux témoins qui, pour ce client n'avaient plus rien à témoigner.

Le pensionné « signa » : je le payai et à ce moment, il fit quelque chose que je n'avais pas prévu : il voulut me laisser un pourboire, et quel pourboire !

Une collègue s'empressa de le prendre en aparté et lui expliqua qu'il devait absolument conserver la totalité de la somme et que c'était dans cet esprit que je lui avais appris à « signer ».

Le bouche à oreille aidant, ce pionnier de la signature fit des émules et, les jours d'échéance de pensions, le trafic du guichet s'écoula un peu plus rapidement qu'auparavant et, bien que cela ne fut pas un des objectifs recherché, cette affaire déboucha, déjà, sur une réduction des délais d'attente au guichet.

Le bureau de poste de VIALAR était un centre de Groupement Téléphonique, c'est-à-dire qu'il enfermait dans ses murs, un central téléphonique, avec ses « meubles », sa surveillante, ses opératrices ou opérateurs, et ses techniciens.

Ses techniciens étaient des Agents des Installations (A.I.) ou des Contrôleurs des Installations électro-mécaniques (C.I.E.M) ou encore, des Agents des Lignes (A.L.) ses opéra(teurs ou trices), les agents du bureau dont les noms figuraient tantôt sur les feuilles de présence du bureau, tantôt sur celles du Central, sa surveillante était Madame GARCIA Huguette et ses meubles, deux standards de cent directions chacun, encadrant un meuble d'automatique rural.

Au C.R.I., pendant le cours, nous n'avions fait que survoler de haut les installations téléphoniques et de plus haut encore, leur exploitation.

Lorsque le receveur m'annonça que, pour le bon équilibre du règlement intérieur et afin de ne pas compliquer la tenue des feuilles de présence, il me faudrait bientôt aller exercer mes talents au « meuble », il me conseilla fortement d'aller passer une partie de mon temps libre au Central, afin de me perfectionner dans le maniement des fiches, des jacks et des clés, qu'elles fussent d'écoute ou d'appel.

Les premières heures passées au Central m'ôtèrent toute inquiétude éventuelle tant la facilité avec laquelle Madame Pierrette TESTI, Francette BARTHELEMY, Christiane RASTOLL, qui nous quittera bientôt pour cause de mariage et sera remplacée par Roselyne GARCIA, Christine CERVANTES ou notre ami BOUZAR écoulaient le trafic.

Ce qui me surprit le plus, ce fut de voir l'une ou l'autre de ces opératrices répondre successivement à trois, quatre parfois cinq appels en mémorisant, pour chaque appel, le numéro du demandeur, le numéro demandé, et en déclarant à chaque fois au client : « raccrochez on vous rappelle ».

Puis, la série terminée, saisir un paquet de tickets et inscrire sur un des tickets, pour chaque appel reçu, l'heure de la demande, le numéro du demandeur, le numéro du demandé suivi de la destination, et de donner suite à ces appels.

Cette procédure n'était pas très réglementaire mais elle était rendue possible par le fait que, souvent, les abonnés avaient des correspondants attitrés qu'ils appelaient à des heures précises et, l'expérience aidant, un bon opérateur était capable de pressentir les appels dans la plupart des cas.

Inutile de préciser que, quelques semaines plus tard, lorsque je me suis installé au meuble avec armes et bagages, c'est-à-dire casque (écouteur + micro) crayon à papier et provision de tickets, ma prestation fut modestement honnête tant que le trafic s'est maintenu à un faible niveau.

Mais, lorsque les clients ont commencé à se déchaîner, les volets à s'agiter frénétiquement, les lampes d'appel des circuits à clignoter rageusement, j'ai compris qu'il ne s'agissait nullement d'un jeu et je suis passé par une période de découragement dont seuls le renfort efficace de Madame GARCIA ainsi que les conseils des collègues ont réussi à réduire, tant la durée que l'importance des effets. Quelques mois plus tard, j'étais vraiment bon pour le service et tenais ma place comme un grand.

Dès mon installation à Vialar, j'avais formulé des vœux pour tous les bureaux d'Alger.

Malgré ce, je savais pertinemment que ma mutation n'interviendrait pas de si tôt, aussi les mois passèrent-ils plus ou moins rapidement, selon les saisons et les événements.

Je me souviens de la rencontre amicale que le CLUB DE FOOTBALL de VIALAR organisa contre le RED STAR Algérois et surtout des festivités qui s'en suivirent : paëlla géante et méchoui de vingt moutons pour environ 500 convives, servis dans la pépinière de BOURBAKI.

Le 26 novembre 1955, je fus appelé à servir dans l'Unité Territoriale A 423. Dans ces U.T., nous effectuions environ trois fois par mois, un service armé de vingt quatre heures consécutives, pour participer aux opérations de maintien de l'ordre.

Le décès de mon grand-père MARTINEZ survenu en août 1956 à l'âge de 86 ans, ne me permit pas de participer pleinement aux agapes qui accompagnèrent à cette époque, les fiançailles de ma collègue Roselyne GARCIA avec Serge BREFFEIL.

Et puis, il y eut aussi la consécration de l'église de VIALAR, en présence de l'Archevêque, accompagné d'une vingtaine de jeunes séminaristes. Au cours de la cérémonie, la chorale se surpassa mais, je pense que les séminaristes conservèrent un souvenir chaleureux du repas qui précéda l'office. En effet, ce repas copieux et généreusement arrosé avait été lui-même précédé d'un apéritif suffisamment convivial pour avoir contribué largement à imprégner les cantiques d'une piété aussi chaude et profonde que l'étaient les voix des interprètes, qu'ils fussent choristes ou séminaristes.

Enfin, ma mutation à ALGER R.P. arriva : Monsieur Pierre BADIE mon nouveau patron me fit part des difficultés (déjà !) qu'il aurait à établir le tableau de service avec une unité de moins et, qu'en conséquence, il demanderait mon maintien à Vialar pour les besoins du service, jusqu'à ce que mon remplacement soit prévu.

Ce qui arriva à la mi-novembre 1956.

J'offris donc un pot de l'amitié au bureau et, le jour même les amis m'offrirent un repas. Ce furent des adieux mémorables.

Et, je retrouvai ma famille, mes amis de la Réserve et d'ailleurs, et repris mon boulot dans mon nouveau bureau de poste.

VIALAR, c'était un Receveur, trois facteurs, cinq agents au Service Général (guichets et travaux « arrière »), quatre ou cinq opératrices (et...teurs), un porteur de télégramme et une femme de ménage.

ALGER R.P., c'était un Receveur Principal, trois ou quatre Chefs de Divisions assistés d'une quantité importante de Chefs de Sections qui dirigeaient chacun plusieurs inspecteurs, lesquels supervisaient et organisaient le travail des agents d'exécution à savoir le nôtre, et celui des facteurs : en tout, plusieurs grosses centaines de personnes.

ALGER R.P. plus connu sous le nom de la GRANDE POSTE était à cette époque le deuxième plus gros bureau de France, juste après PARIS R.P. que l'on appelait PARIS rue du Louvre.

Je débutai aux guichets et plus précisément au service de l'émission des mandats : ALGER RP pouvait offrir aux clients six guichets pour l'émission des mandats – en moyenne, il y en avait trois ou quatre d'ouverts -.

Il arrivait que les inspecteurs confrontés au problème de « l'adéquation des moyens au trafic », fasse fermer des guichets à l'émission, pour pouvoir en ouvrir au paiement des mandats afin de résorber les files d'attente.

Il m'est ainsi arrivé au cours de la même vacation, de fermer un guichet d'émission après avoir effectué un versement de tous les billets de banque à la caisse et enfermé la sous-caisse (timbres poste et monnaie) dans le tiroir caisse du guichet pour récupérer une autre sous-caisse, effectuer une demande de fonds, reconnaître ces fonds, c'est-à-dire vérifier le montant des billets reçus et ouvrir un guichet de paiement des mandats pour quelques heures plus tard, recommencer l'opération en fermant ce guichet de paiement des mandats pour ouvrir un guichet au service des retraits à vue des chèques postaux. Dure vacation qui se terminait par trois redditions de compte !

Ceci faisait partie des inconvénients du métier. Mais, en été, nous avions l'avantage de voir défiler dans la salle du public, et notamment aux guichets d'affranchissement et de recommandation du courrier, quelques échantillons des plus belles filles d'Alger, parées des tenues les plus légères.

Aussi, le collègue qui voyait se présenter à son guichet, une cliente « intéressante », s'empressait de le faire savoir à l'entour, en agitant discrètement mais de manière suffisamment audible, son tiroir à monnaie.

A ce signal, particulièrement reconnaissable malgré le bruit de fond régnant habituellement dans la salle du public, toutes les têtes des guichetiers se redressaient et une vingtaine de paires d'yeux focalisaient leurs regards vers la source sonore pour, après avoir imprégné leurs neurones d'une silhouette de rêve plus ou moins bronzée dont la tenue légère dévoilait souvent une partie importante de ses charmes, se diriger à nouveau sur la table de travail avec une certaine nostalgie. Mais, les clientes ne présentaient pas toutes le même aspect. Il me souvient du jour où, à ma grande surprise, la énième cliente se présentant à mon guichet, se soulevant sur la pointe des pieds, passa son bras entier par dessus la banque pour venir déposer presque contre ma poitrine, une sorte de rouleau indéfinissable au premier abord. J'entrepris alors de dérouler méthodiquement la chose, et commençait par reconnaître une formule de mandat de versement sur un C.C.P. Le reste du rouleau étant composé d'un certain nombre de billets de dix mille francs (anciens !) assemblés en deux épinglages.

Tout en essayant de redonner au mandat sa forme la plus originelle, je vérifiai machinalement la rédaction de l'imprimé : somme en lettres, somme en chiffres, expéditeur, destinataire, numéro de C.C.P. etc... Le mandat était correctement libellé et il semblait que ma cliente désirait porter au crédit d'un C.C.P., la somme de CENT MILLE francs.

J'en déduisis immédiatement que les épinglages devaient contenir cinq billets chacun et non pas dix, comme cela était habituellement le cas. La cliente commençait à donner de légers signes d'impatience. Cela ne m'empêcha pas de faire subir aux billets, le traitement que j'avais précédemment fait subir à l'imprimé. Puis, je me mis à « reconnaître la somme versée ». Je me saisis du premier épinglage, et, après avoir caressé la mouillette de mon pouce et de mon index droits, je me mis à compter les billets : un, deux, trois, quatre, cinq... six, sept, huit, neuf et dix ! Les cent mille francs du mandat étaient déjà là. Je comptai les billets du second épinglage et constatai qu'il y en avait autant que dans la première liasse.

J'eus alors l'imprudence de demander à la cliente quelle était la somme qu'elle désirait verser.

« Vous ne savez pas lire non ? »

Dans ces cas là, j'ai la chance de pouvoir garder tout mon calme, et j'essaie même de devenir, si cela est possible, encore plus poli. Je lui répondis donc :

« Oui, madame, bien sûr que je sais lire, mais je sais aussi compter les billets. »

Cette fois, je crus qu'elle allait plonger littéralement sur moi, mais malgré tous ses efforts, elle ne put récupérer les billets.

« Mais alors, je vous ai donné combien d'ARGENT ? »

« C'est bien pour ça que je vous ai posé la question, madame ; vous m'avez donné deux cent mille francs. Si vous voulez les déposer, il vous faut remplir une autre formule ! »

« Bon alors rendez-moi cent mille francs » me dit-elle.

Ce que je fis de bonne grâce. Et, après avoir enregistré l'opération et rédigé le reçu je fis glisser ce dernier sur la banque.

Elle s'en empara brutalement et disparut. « C'est à vous faire regretter d'être honnête » me dit le client suivant qui n'en était pas encore revenu.

Début 1957, après avoir présenté le concours interne de contrôleur, et y avoir réussi, je fus appelé au cours de formation d'une durée de trois mois. Les élèves de ce cours étaient issus, pour certains comme moi, du concours interne. Pour d'autres, du concours externe. Dans ce cas précis, les enseignants n'ont pas la tâche facile. En effet, ils doivent initier les « externes » aux arcanes d'un métier que les « internes » connaissent déjà.

J'ai donc eu l'impression de suivre un super cours d'agent d'exploitation. A l'issue du cours, je réintérai le bureau d'Alger R.P., mais cette fois, non pas aux guichets, mais à la section « PAQUETS ».

Je me souviens encore de ma prise de service un matin, à 6 h.00.

J'arrive à la section « PAQUETS » et demande aux collègues présents, où je pourrais voir le dirigeant. On me montre un individu chaussé de savates éculées, et vêtu d'une blouse grise indigne d'être portée par un manutentionnaire « moyen », pas même coquet.

Je me présente à lui et il me dit !

« Ah ! ESPOSITO, BOX SATELLITES »

« Pardon ? » lui dis-je

« Oui bien sûr, c'est toujours pareil, on nous envoie des agents qui ne connaissent rien ! etc... etc... »

Je me sens à la fois extrêmement surpris, et délicatement tiré en arrière par un collègue qui me dit :

« Viens, laisse tomber ! moi je suis Manut au box satellites, je vais t'expliquer ».

Et quelques minutes plus tard, j'appris trois choses :

1°) Le nom de ce collègue qui s'appelait Slimane BACHAMAR

2°) ce qu'était le BOX SATELLITE,

3°) quel était le boulot qui m'attendait.

La section PAQUETS faisait partie du service de la DISTRIBUTION. Elle centralisait tous les objets de correspondance qui avaient la forme d'un paquet, et quelques autres encore, les triait, les inscrivait, et les distribuait dans toute la ville d'Alger.

On y travaillait donc les paquets ordinaires, les paquets recommandés, les paquets contre remboursement, les paquets valeurs déclarées, ainsi que les boîtes valeurs déclarées et, comme les paquets contre-remboursement nécessitaient l'existence d'une cabine financière, les distributeurs de paquets cohabitaient avec les « facteurs financiers », qui eux, distribuaient les valeurs à recouvrer, les cartes contre remboursement et payaient les mandats à domicile. Ouf !

Les distributeurs de paquets n'étaient pas tous rattachés à ALGER R.P.

Nombre d'entre eux étaient rattachés à d'autres bureaux de poste, tels que ALGER BAB.EL.OUED, ou ALGER PLATEAU-SAULIERE. Ces bureaux de poste étaient des bureaux satellites et les paquets qui leur étaient destinés étaient travaillés au BOX SATELLITES.

Ca y est ! j'étais paré : il ne me manquait plus qu'à apprendre le tri par tournées, c'est-à-dire le plus difficile !

Les paquets distribués par des facteurs rattachés à ALGER R.P. étaient travaillés au box RP, les paquets contre remboursement quelle que soit l'adresse de leur destinataire, étaient regroupés au BOX C.R.B.T. et les paquets ou boîtes avec valeur déclarée étaient précieusement abrités à l'intérieur du BOX V.D.

En un peu plus d'un an, j'avais tourné sur chacun de ces BOX.

Au cours de cette période, nous avons connu une montée en charge des attentats commis par les terroristes du F.L.N. en 1957, le MILK BAR, le COQ HARDI, la CAFETERIA, le STADE D'EL BIAR, le CASINO de la CORNICHE et j'en passe, l'accalmie consécutive à la bataille

d'ALGER gagnée par la police et les militaires et surtout, la liesse du 13 mai 1958 qui fut une véritable révolution en ce sens que les municipalités éclatèrent et furent remplacées par des comités.

Et, c'est ainsi que mon ami Slimane qui habitait, comme moi, Saint-Eugène, fut élu délégué à la municipalité et, le 19 juillet 1958, vers 11 heures du matin, il procéda à mon mariage civil et assista, accompagné d'autres collègues bien entendu, au lunch dansant qui eut lieu l'après-midi, après la cérémonie religieuse. Ce jour-là, il m'a confié qu'il n'avait encore jamais consommé une goutte d'alcool, mais, qu'en mon honneur, et en celui de mon épouse, il accepterait de boire une coupe de champagne, persuadé qu'Allah le lui pardonnerait.

1959 fut l'année de ma mutation à ALGER DIRECTION CENTRALE – section PERSONNEL-GESTION.

A cette époque, du point de vue postal, chacun des trois départements d'ALGER, d'ORAN et de CONSTANTINE, était doté d'une DIRECTION DEPARTEMENTALE.

A eux trois, ces départements constituaient une REGION à la tête de laquelle il y avait une Direction Régionale Poste, et une Direction Régionale Télécommunications.

Pour relier l'ensemble aux services centraux du Ministère des P.T.T., il avait été créé une DIRECTION CENTRALE à ALGER, qui était le correspondant unique du MINISTERE à PARIS.

J'étais affecté au service du PERSONNEL-GESTION, à la section P G. D sur la position n° 7 mon « indicatif » était donc PGD.7.

Dans cette section, je retrouvai Claude RAVAT, et Jean-Pierre OTTOMANI, d'anciens guichetiers avec lesquels j'avais fait équipe à l'émission des mandats notamment.

Et puis vint la période où l'ALGERIE province française, fut une fois de plus, placée au cœur même de l'histoire de FRANCE.

- le 24 janvier 1960 et ses barricades,

- le 5 septembre 1960 et l'annonce faite par de Gaulle que l'Algérie algérienne était en marche,

- le 8 janvier 1961, le référendum organisé en FRANCE métropolitaine sur l'autodétermination de l'Algérie,

- en mars 1961, la désignation d'EVIAN pour être le siège d'une rencontre entre les représentants du gouvernement français et ceux du G.P.R.A.

- le 22 avril 1961, putsch, non pas d'un quarteron de généraux en retraite, mais de tous les militaires français qui, au nom du gouvernement, avaient promis aux populations musulmanes que l'armée française ne les abandonnerait jamais.

Grâce à ces promesses, ces militaires avaient obtenu d'un grand nombre de musulmans, qu'ils se regroupent sous le drapeau français.

Devant la tournure que prenaient les événements, et le reniement de de Gaulle à la parole donnée, ces militaires français de tous grades, ont estimé que l'on pouvait leur demander d'obéir jusqu'à la mort, mais pas jusqu'au déshonneur. Que chacun voie le déshonneur là où il le trouve !

Le 20 mai, après la reddition de certains putschistes et la création de l'O.A.S. par les autres, irréductibles, les négociations d'EVIAN se poursuivent.

C'est dans cette ambiance calme et feutrée que je me présente pour la troisième fois au concours interne d'inspecteur-élève.

Mes précédentes tentatives effectuées en 1959 et 1960 avaient été toutes deux vouées à l'échec, mais les résultats laissaient apparaître une progression sensible en mathématiques et surtout en physique et, en novembre 1961, je suis enfin admissible et non pas reçu au concours d'inspecteur-élève.

Pourquoi admissible ? Tout simplement parce qu'en l'an de grâce 1961, être fonctionnaire français dans une Algérie qui l'est (française) de moins en moins, n'est pas une sinécure.

Aussi, l'Administration des P.T.T. qui a un besoin important de cadres en Algérie ouvre-t-elle un concours pour cent places, sachant bien évidemment qu'il en faudra au moins le double.

Les candidats classés dans les cent premiers sont donc déclarés reçus au concours, alors que l'Administration propose aux candidats classés entre le numéro cent un et le numéro deux

cents, d'être nommés inspecteur-élève, à condition d'accepter un poste en ALGERIE, et d'y rester pendant un an.

En ce qui me concerne, il n'y aucune différence, si ce n'est que je ne pourrai quitter éventuellement l'Algérie qu'en novembre 1962.

C'est aussi en novembre 1961, que les premières barbouzes font leur apparition à ALGER pour perpétrer leur sale besogne dont les médias parleront beaucoup moins que des actes commis par l'O.A.S.

En ce qui concerne ma situation professionnelle, rien n'est changé. Je suis toujours P.G. D. 7 et effectue toujours les mêmes tâches.

Le 19 mars 1962, les accords d'EVIAN sont signés et quelques jours plus tard, le 23 mars, le quartier de BAB EL OUED est hermétiquement bouclé, car des tireurs de l'O.A.S. s'y sont paraît-il cachés. Le seul contact possible : le téléphone.

Aussi, tous les jours, nous prenons des nouvelles de notre ami Roger MONTERO, inspecteur à la Direction Centrale à la section Personnel-Législation, qui ne peut plus venir travailler : sa principale occupation est de casser la croûte et de taper le carton avec ses voisins de palier, pour tuer le temps.

Le 26 mars, une grande partie de la population pied-noire d'Alger décide d'organiser une manifestation en faveur des habitants de BAB EL OUED. Il faut savoir que le bouclage est accompagné d'un couvre feu de 24 heures sur 24 et que les gens sont consignés dans leurs appartements. Pas question d'aller chercher un litre de lait ou un paquet de pâtes à l'épicerie du coin !

Le cortège pacifique arrive devant la Grande Poste. La rue d'Isly ainsi que la rampe Bugeaud sont garnies de soldats musulmans : d'après les autorités ; il s'agit d'hommes du 4^{ème} régiment de tirailleurs. D'autres affirmeront qu'il s'agissait de fellaghas revêtus d'uniformes français. Quoiqu'il en soit, les manifestants, hommes, femmes et enfants tentent de progresser pour se rendre à BAB EL OUED : les militaires (?) tirent – bilan officiel 46 morts et plus de 200 blessés. BAB EL OUED n'est pas pour autant désenclavé. Pour empêcher les gens de sortir sur les terrasses, les autorités n'hésitent pas à faire intervenir l'aviation.

Un matin, lors de notre communication téléphonique quotidienne avec Roger, nous apprenons que celui-ci ainsi que sa femme et son fils sont allongés sous leur lit, et que les chasseurs mitraillent les terrasses en rase-mottes. Nous pouvons entendre dans l'écouteur les ronflements des moteurs, ainsi que le crépitement des mitrailleuses : c'est impressionnant. La famille MONTERO a peur ; il y a de quoi.

Quelques jours plus tard, c'est madame MONTERO qui répond à notre appel. Roger ainsi que tous les hommes de 16 à 60 ans ont été emmenés hors de BAB EL OUED, on ne sait où.

On n'aurait jamais supposé un seul instant que la belote, la brisque, la scoba ou la ronda pussent être des actes portant atteinte à la sécurité de l'Etat ! Quoi qu'il en soit, deux jours après, toujours pas de nouvelles de Roger. C'est à croire qu'en 1962, en FRANCE, les gendarmes mobiles ou les C.R.S. peuvent venir au domicile de quiconque et déporter on ne sait où ni pour quelle raison, des citoyens et qui plus est, on peut s'étonner lorsque ces citoyens sont fonctionnaires, que la hiérarchie, habituellement si tatillonne en ce qui concerne les absences irrégulières, n'ait eu d'autre réaction que celle de l'immobilité.

Comme je constate que les 121 n'ont pas encore manifesté comme ils l'avaient fait le 5 septembre 1960 pour protester contre le procès qui venait de s'ouvrir afin de juger les membres du réseau JEANSON, je pense que la même mésaventure pourrait arriver à chacun d'entre nous.

Je fais part de mes réflexions à mes collègues et, l'ensemble du personnel de la Direction Centrale décide de se mettre en grève. Une délégation à laquelle j'appartenais de plein droit en tant que « fauteur de grève principal », fut aussitôt reçue par le Directeur du Personnel, notre patron direct. Dès les premières phrases d'explication, il reconnut la légitimité de nos revendications et il demanda à monsieur TAILLEBOIS, Directeur Départemental Adjoint de faire au mieux pour calmer nos inquiétudes.

Le soir même, monsieur TAILLEBOIS nous apprenait que Roger était interné dans un camp près de Fort de l'Eau, qu'il l'avait vu qu'il lui avait parlé, qu'il allait fort bien et qu'il avait lui-même informé son épouse des démarches qu'il venait d'accomplir. C'était fini, et la grève terminée : c'est d'ailleurs la seule grève à laquelle j'aie participé au cours de ma carrière.

Il va de soi qu'au bout d'un certain temps, les hommes de BAB EL OUED furent relâchés et nous récupérâmes Roger à la section P.L.

La vie politique continuait d'interférer avec la vie professionnelle d'une manière de plus en plus pesante.

C'est ainsi que l'augmentation vertigineuse des absences irrégulières des collègues musulmans provoquée tant par le danger qu'ils couraient à travers certaines zones sensibles pour se rendre à leur travail, que par le besoin que certains d'entre eux éprouvaient de quitter une neutralité malsaine pour afficher une activité « fellaghesque » qui, pour être de dernière heure, ne risquait pas moins d'être salvatrice dans un futur proche, contraignait (c'est l'augmentation des absences... qui contraignait) nos fichistes à établir des fiches suiveuses pour interrompre le traitement de ces collègues absents.

Le 20 avril, le Général SALAN est arrêté à ALGER.

C'est le détonateur qui va faire exploser l'exode des pieds-noirs.

Les départs en congé des mois de mai et juin accentuent le mouvement chez les postiers.

Début juin, j'évacue ma femme, enceinte de Philippe, et Marc qui va sur ses trois ans, vers Marseille par avion. Cette journée mériterait, à elle seule, un roman !

Le 3 juillet, l'Algérie vote pour l'indépendance.

Le soir, à la Réserve, je m'enferme dans l'appartement de mes parents, en congé en métropole, non maintenant on peut dire, on doit même dire en FRANCE, et j'y passe une nuit des plus éprouvantes.

La foule en liesse venue d'on ne sait où, brise à coups de barres de fer, quelques devantures, fait éclater les pare-brise des rares véhicules abandonnés sur la voie publique, quand elle n'y met pas le feu.

Ailleurs, c'est pire.

Le lendemain, je retrouve les bureaux de la Direction Centrale. C'est à peine plus peuplé que les dunes du Sahara. J'y apprends ma mutation à PARIS TRI P.L.M., sans date d'installation.

Je trouve à m'occuper comme je peux, et surtout j'écoute les bruits qui courent : c'est fou ce qu'il peut y avoir de bruit dans un désert ! Aucune de ces rumeurs ne se concrétisa avant mon départ en vacances qui intervient à la mi-juillet !

Obtenir une place à bord d'un avion régulier ou sur un paquebot de ligne, relève de l'exploit.

En ce qui me concerne, grâce à la position de mon père à la C.B.V.N., compagnie de navigation, j'ai droit à une cabine sur le SOUSSE, coquet petit cargo affecté sur la ligne ALGER-SETE, ALGER PORT-VENDRES, voire ALGER – PORT LA NOUVELLE.

Cette fois-ci, il me conduira à SETE.

J'ai réussi à embarquer la 403 de Pascal, mon frère, dont l'affectation à la Centrale E.D.F. de MONTEREAU vient d'être décidée, sans toutefois que sa date d'installation ait été fixée.

Après avoir retrouvé mes parents au GRAU D'AGDE dans le petit mas sans eau et sans commodité qu'ils avaient acquis l'année précédente je rejoins ma femme chez ses parents, à Paris, et passe une grande partie de mes congés à rechercher un logement. Nous finissons par trouver un deux pièces à CROISSY BEAUBOURG, en Seine et Marne, situé à environ vingt cinq kilomètres du centre de tri de la gare de Lyon où j'irai, dans un futur relativement proche, exercer mes talents.

E.D.F. a recasé mon frère et sa famille dans une villa spacieuse, entièrement équipée et meublée, avec possibilité, si le besoin s'en fait sentir, d'acquérir les meubles à des prix très avantageux.

Comme les P.T.T. ne se préoccupent pas autant des problèmes matériels de leur personnel, avant de retourner à ALGER, je confie ma petite famille à mon frère qui, pour des raisons

impérieuses de sécurité, menaces proférées à son égard à la centrale du HAMMA, ne retournera pas en ALGERIE, et sera installé plus tôt que prévu à MONTEREAU.

A la Direction Centrale, mon retour de congé fait sensation.

Le nouveau directeur du personnel, monsieur KOUACHE, un ancien I.N.P. issu de l'E.N.S. P.T.T., apprenant mon retour, me fait appeler dans son bureau, et me remercie d'être revenu pour tenir ma position de travail dans son service. Il m'a bien entendu dit que l'ALGERIE aura besoin de tous ses enfants et que j'aurai ma place dans notre pays. Je lui ai avoué que j'attendais que la date de mon installation à PARIS TRI PLM me soit communiquée pour aller prendre mon service en FRANCE, ce qui a paru le contrarier.

Quelques jours plus tard, je croise dans l'escalier de l'immeuble de la Direction Centrale, FEDAOUI, un collègue, ex-contrôleur à la Direction Régionale des Télécommunications dont j'avais appris la promotion éclair au grade de Directeur Adjoint ! Compte tenu des rapports familièrement amicaux qui existaient entre nous, je l'abordai, la main tendue, prêt à le féliciter. Malheureusement, je commençai ma phrase par « un salut FEDAOUI, ... » Il me toisa de toute la hauteur de son nouveau grade et me rétorqua quelque chose comme : « Monsieur le Directeur, s'il vous plaît » !

Si tant est qu'il me restait un doute sur les possibilités des pieds noirs à rester en ALGERIE, ce doute disparut ce jour-là.

La réorganisation de la section PG. D me prit beaucoup de temps.

Les nouvelles fichistes étaient toutes des jeunes filles mauresques, nouvellement embauchées, pleines de bonne volonté, mais ne connaissant évidemment rien au métier.

J'avais eu droit, moi aussi, à une promotion : j'étais inspecteur-élève, faisant fonction d'inspecteur principal adjoint, et ce pour me permettre de diriger la section P.G.D. : de PGD 7, j'étais devenu chef de PG. D ! C'était moi le meilleur : j'étais tout seul. Tous mes collègues qui n'avaient pas réintégré leur poste en ALGERIE, étaient en situation irrégulière et sur mon bureau s'entassaient les ordres de mise en cessation de paiement de leurs émoluments.

J'avais quelque répugnance à procéder à ces cessations et je recevais de temps en temps une note de rappel de monsieur KOUACHE.

Je demandais donc une audience au nouveau Directeur, et lui expliquais que depuis ma reprise de service, la salle d'attente était chaque jour pleine de collègues algériens dont les traitements avaient été « coupés » précédemment et qui, après avoir repris leurs fonctions, me demandaient, à juste titre, le rétablissement de leur traitement.

Les présents étant beaucoup plus encombrants que les absents, il me paraissait plus urgent de leur donner satisfaction en priorité !

Monsieur KOUACHE me dit avec un sourire malicieux, que j'avais probablement raison.

Un jour, alors que je traversais la salle d'attente, je fus abordé par un jeune algérien qui m'interpella en m'appelant par mon nom. « Monsieur ESPOSITO, vous ne vous souvenez pas de moi ? Nous avons joué ensemble au volley ball à VIALAR, avec les instituteurs » ! Ce qui était tout à fait vrai. Mais, le garçonnet de 1955 avait grandi et je ne le reconnaissais pas.

Il venait dans l'espoir de se faire embaucher : je lui avouai que je ne pouvais rien faire pour lui. Avant de me quitter, il me confia que le 3 septembre, il avait assisté et je crus comprendre même, participé à un affrontement entre deux factions de l'armée algérienne, l'une pour BEB BELLA, l'autre contre. Au cours de cet affrontement qui eut lieu à BOGHARI, et qui provoqua plus d'un millier de morts, BEN BELLA, le nouveau Président de la toute nouvelle République Algérienne, avait failli être abattu.

Une autre fois, entre midi et 14 heures, je me rendis au guichet des retraits à vue de la Grande Poste, sous l'horloge, (ceux qui connaissent les lieux, s'y retrouveront) pour y déposer un chèque de retrait. Ces chèques étaient déposés par les clients en échange d'un reçu. Ils étaient transmis par voie pneumatique au Centre de Chèques situé avenue du 8 novembre 1942, étant débités sur le champ du compte intéressé, et réexpédiés par la même voie au guichet sous l'horloge.

Une heure plus tard, en échange du reçu, et d'une signature, le client recevait son numéraire. J'étais donc dans la queue au guichet des dépôts de chèques quand je fus interpellé à

haute et intelligible voix par mon ami BAKHTI qui se trouvait de l'autre côté du guichet. Devant son insistance, je quittai la queue et rejoignis BAKHTI qui me fit pénétrer dans la salle des guichets que je connaissais parfaitement pour y avoir travaillé quelques années auparavant.

BAKHTI était un manutentionnaire avec lequel j'avais travaillé lorsque j'étais à la section « PAQUETS ». Il m'apprit qu'il exerçait les fonctions d'inspecteur aux guichets des retraits à vue. Félicitations.

J'entrais en possession de mon argent un peu plus tôt que prévu et nous nous quittâmes sur un : « et surtout, quand tu auras besoin d'argent, viens me voir tout de suite !! »

Je reverrai BAKHTI, mais il ne sera plus ni à ALGER, ni Inspecteur.

En effet, compte tenu de mes droits à congé qu'il me fallait épuiser avant de quitter ALGER, la date de mon installation à PARIS TRI PLM fut fixée au 26 décembre 1962.

Ce fut donc un lendemain de Noël que je pris mes fonctions en tant qu'Inspecteur Elève au Centre de Tri de la Gare de Lyon, en brigade de jour.

Je débutai comme dirigeant du service PROVINCE. L'Inspecteur Central responsable de l'étage m'accueillit en me disant : « on n'a pas le temps de s'occuper de toi. Mets-toi dans un coin ; essaie de comprendre ; on reverra tout ça plus tard » point final.

Ce que j'ai rapidement compris, c'est le pourquoi de cet accueil. En 1962, un centre de tri postal pendant la période de renouvellement de l'année, c'est-à-dire en gros du 15 décembre au 15 janvier, c'est la folie à l'état pur.

Si l'on ajoute à l'augmentation conséquente et logique du trafic « PAQUETS », l'apparition des mignonnettes, vocable qui recouvrait alors l'ensemble des cartes de vœux, de Noël et de visites, dont l'échange entre Français était encore très à la mode on peut comprendre que l'I.N.C. avait d'autres chats à fouetter.

Le centre de tri était, pour moi à cette époque, une planète inconnue. J'en ignorais tous les services. Tous les rouages. Heureusement j'avais un vieux contrôleur principal comme adjoint, et le personnel connaissait son boulot.

LA PROVINCE était mon domaine. Je savais que les PARIS étaient à ma gauche, et plus loin encore, la LIGNE. Quand j'eus appris que le TRANSBOR(dement) était au rez-de-chaussée, et que la BANLIEUE ainsi que l'ETRANGER migraient dans les étages supérieurs, j'ai cru un moment, tout savoir : en fait, je n'avais rien compris.

Cette incompréhension provoquait chez moi une certaine perplexité qui me poussait à fumer un peu plus que de coutume et qui posait quelques problèmes à mes bras emmanchés de mes mains. Je ne savais plus quoi faire de tout ça : les croiser sur ma poitrine, les enfoncer dans mes poches, les cacher dans mon dos, les poser délicatement sur mes hanches ?

C'est alors que je tentai de résoudre ce problème, que je m'aperçus de la présence d'un inconnu qui me dévisageait avec autant d'insistance que d'étonnement. Mes bras bougèrent aussitôt entraînant mes mains, heureusement, dans leur mouvement.

Mon observateur découvrant que sa présence n'avait provoqué chez l'observé rien d'autre qu'un mouvement des membres antérieurs, me regarda encore plus fixement et me dit :

« Et alors Monsieur ESPOSITO », (peut-être, à cause du ton employé, ne devrait-il pas y avoir de M majuscule à Monsieur ?)

« Et alors monsieur ESPOSITO », il faut vous bouger un peu, pousser des chariots, faire un peu de ménage ».

Comme il était hors de question, pour moi, de pousser un chariot, pour la seule et bonne raison que je ne savais toujours pas où j'aurai dû le pousser, je sautai allègrement sur la dernière proposition et je répondis :

« Mais je ne demande pas mieux, Monsieur (avec un grand M majuscule) donnez-moi un chiffon et je vous nettoierai toutes les vitres du Centre ».

Sa réaction ne fut pas celle que j'escomptais ; le SILENCE que cette conversation amicale provoqua dans la section, s'alourdit plus encore. Chez mon vis-à-vis, la respiration se bloqua, provoquant une modification de la pigmentation de la peau du visage qui vira du rose soutenu du départ pour atteindre un rouge violacé. Je craignis un instant un éclatement du cou ou des oreilles,

mais rien de tout cela ne se produisit. Mon interlocuteur pivota, enfila le couloir dans toute sa longueur et disparut dans le labyrinthe des tas de sacs, dont je ne savais toujours pas s'ils étaient là pour être ouverts, ou expédiés, des chariots, des batteries de tri, et des corbeilles de courrier.

Un collègue situé près de moi se retourna et me dit : « Vous savez qui c'est ? » - « non », lui répondis-je. – « C'est l'adjoint du Chef de Centre ».

Cet échange de point de vue sur les différentes possibilités d'effectuer le ménage dans le centre de tri eut, outre la coloration écarlate et subite du visage de Monsieur l'Adjoint au Chef de Centre, une conséquence différée.

En effet, dès la notation suivante, ma cote au rendement fut abaissée et je fus noté au demi-choix. Ma carrière en FRANCE débutait bien... 4-3 – C/2.

Je n'eus pas le loisir de poursuivre la réclamation que je formulai et qui n'était pourtant pas si mal engagée car l'année 1963 nous apporta le 11 janvier, un petit Philippe et l'Administration décida de me faire suivre un cours d'Inspecteur alors que j'avais été titularisé depuis novembre 1962. Notre deux pièces devenant trop exigü, nous transportâmes nos pénates à CREIL (Oise), mais, auparavant, j'avais formulé des vœux pour les Centres de Tri de la Gare du Nord et de la Gare de l'Est. Et c'est ainsi qu'en 1964 je fus muté à PARIS TRI EST.

A mon arrivée, le Chef de centre m'accueillit, fit allusion à ma dernière notation, et me dit que ma prochaine notation annuelle correspondrait à la prestation que je fournirais dans ses services.

Je débutai comme dirigeant à la brigade 17-24. Celle-ci présente l'avantage de travailler avec les quatre autres brigades : de 17 h. à 20 h. avec les brigades A ou B, et de 20 h. à 24 h. avec les brigades C ou D. Son personnel est ventilé en renfort dans les différents services : Province, Paris, Ligne, etc..., selon leurs besoins du moment. Cela m'a permis de parfaire ma connaissance d'un Centre de Tri, connaissance qui avait malgré tout été dégrossie au P.L.M.

Mais, compte tenu des horaires et des délais de route nécessaires pour parcourir les 100 kilomètres aller-retour quotidiens, je demandai et obtint assez rapidement ma mutation en brigade C. Horaires 19 h. 30 – 06 h. 00 du matin, deux nuits sur quatre. Cela me laissait pas mal de temps libre pour m'occuper de mes enfants. Comme j'étais à la fois le plus jeune en âge, et le plus ancien des inspecteurs de la brigade, on me fit jouer, à ma grande satisfaction, les bouche-trous. Lorsque je quitterai PARIS TRI EST, en 1967, je connaîtrai le fonctionnement d'un centre de tri. Mais, entre temps, je retrouvai une vieille connaissance.

Un soir, à la prise de service du personnel, donc à 20 heures, je crois distinguer une silhouette étrangère et familière à la fois. Familière parce que j'avais une impression de déjà vu, et étrangère parce qu'elle ne correspondait à aucun membre habituel de la brigade.

Je m'approchai du groupe dont cette silhouette faisait partie et reconnus, non sans surprise, mon vieil ami BAKHTI l'ancien manutentionnaire d'ALGER, R.P. des années 1958 et l'ancien Inspecteur d'ALGER - retraits à vue - de l'année 1962.

Je contournai le groupe et m'approchai face à lui. Ce fut un choc. Nous nous retrouvâmes dans les bras l'un de l'autre. La surprise cédant le pas à l'émotion, il nous fallut un certain temps avant de pouvoir discuter.

Il m'apprit que le premier souci qu'avait eu le F.L.N., après qu'il eut pris possession des postes clés de l'Administration, avait été de placer les petits amis. Non seulement il avait été remplacé à la position d'Inspecteur qu'il occupait lorsque nous nous étions revus, mais encore qu'il n'avait pas pu récupérer sa place de manutentionnaire dans ALGER, et qu'on lui avait proposé un emploi équivalent dans un lieu éloigné. En fin de compte, et au bout de plusieurs mois, il avait préféré traverser la méditerranée et, après avoir traîné quelques temps du côté de Marseille, il était « monté » à Paris et avait réussi à se faire embaucher comme manutentionnaire auxiliaire.

C'est à cette époque que les P.T.T. embauchaient des agents Non Titulaires Occasionnels dont nous avons quelques spécimens à PARIS TRI EST.

La plupart des A.N.T.O. qui faisaient partie de notre brigade étaient originaires d'anciennes colonies françaises d'Afrique Noire. Ils étaient donc noirs de peau comme seuls savent

l'être les guinéens, les ivoiriens ou les sénégalais, et s'appelaient eux-mêmes, avec un humour certain, des A.N.T.Onoirs...

En ce qui concerne mon ami BAKHTI, je le revis encore pendant deux ou trois nuits puis il disparut à tout jamais. Je ne sais pas ce qu'il est devenu.

En 1966, je présentai l'examen accordant des facilités de préparation au concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure des P.T.T.

A cette époque, je faisais partie des français fumant en moyenne un paquet de vingt cigarettes par jour. Le fait que l'on nous ait interdit de fumer tout au long des épreuves m'a coupé une grande partie de mes moyens, et je fus recalé : plus vraisemblablement, l'interdiction de fumer n'est-elle encore à mes yeux qu'une excuse à mon échec !

Malgré cette déconvenue, je m'étais promis de présenter à nouveau cet examen, l'année suivante, mais, entre temps, je reçus un préavis de mutation que je n'espérai plus.

J'étais muté à CLERMONT L'HERAULT, à une petite cinquantaine de kilomètres au nord d'AGDE.

Au décès de mon père, survenu en décembre 1963, nous avons installé ma mère à AGDE où elle passait les hivers en ville, et les beaux jours « à la mer », c'est-à-dire dans la petite maison que mes parents avaient acquise au GRAU D'AGDE et que mon frère et moi avons fait agrandir et aménager.

CLERMONT L'HERAULT était en 1967, une bourgade de quatre à cinq mille habitants, située à peu près à une cinquantaine de kilomètres de Montpellier, d'Agde, de Sète et de Béziers, et à une vingtaine du contrefort du Plateau du Larzac.

Je retrouvais le bureau mixte, centre de groupement téléphonique que j'avais connu à VIALAR à mes débuts, mais en plus important. Le central téléphonique, qui échappait à ma compétence, sauf lors des nombreux intérim de receveur que je serais amené à effectuer, n'était pas pourvu de « meubles standards », mais de « multiples » dont l'exploitation m'était pratiquement inconnue.

Ce que je découvris aussi, dans mon nouveau poste, ce fut un service dont je n'avais jamais entendu parlé, ni pendant le cours d'Aex, ni pendant celui de CT., pas même durant celui d'IN, dont la partie théorique à laquelle j'avais été convié avait duré neuf mois : il s'agissait de la P.A.R. c'est-à-dire de la Poste Automobile Rurale.

Je connaissais l'existence des Receveurs Distributeurs, celle des Gérantes d'agences postales ; j'allais découvrir les correspondants postaux.

Le titulaire de la P.A.R. possédait un minibus au volant duquel, il transportait des voyageurs sur un circuit qui reliait CLERMONT L'HERAULT à un certain nombre de hameaux éparpillés dans la campagne environnante. Je crois me souvenir qu'il faisait escale, dans le désordre, à SALASC, MOUREZE, OCTON, LIAUSSON, PRADINES, CELLES, VALMASCLE et peut-être d'autres encore. Comme tout transporteur de voyageurs, il disposait de carnets de tickets à souches qu'il distribuait à ses clients moyennant l'encaissement du prix du voyage. Les recettes étaient vérifiées au bureau et incorporées dans la comptabilité sur une ligne ad hoc.

En outre, à chaque escale, il procédait à la remise d'un sac postal contenant le courrier à distribuer dans la localité, courrier ordinaire ou recommandé, les mandats à domicile accompagnés du numéraire nécessaire à leur paiement, ainsi que les approvisionnements en figurines postales.

Il récupérait auprès du correspondant, un sac postal contenant le courrier de départ, ordinaire ou recommandé, les mandats émis par les correspondants postaux qui étaient dotés de timbres à dates et de griffes horizontales spécifiques, ainsi qu'une espèce de feuille de reddition de comptes avec le numéraire correspondant. Chacun de ces sacs était fermé à l'aide d'un cadenas dont le correspondant, d'une part, et le bureau de Clermont d'autre part, possédaient une clé.

Dès les premiers jours qui suivirent mon installation, je pris place avec l'accord du Receveur, à bord du mini bus et profitais de cette tournée « d'inspection » pour découvrir la campagne environnante.

Mais, la P.A.R., du moins à Clermont, vivait ses derniers beaux jours. Pour des raisons de rentabilité sans doute, mais aussi à cause de la mise en eau du barrage du SALAGOU dont le niveau

d'eau supérieur prévu devait sinon englober quelques uns de ces hameaux, du moins venir lécher les routes, chemins et trottoirs qui les traversaient et à coup sûr, recouvrir les routes d'accès à la plupart d'entre eux.

De nouvelles routes d'accès furent donc construites, mais le circuit ne pouvait plus être effectué dans les mêmes conditions de kilométrage et donc de temps.

Et puis, vint 1968 et ses grèves.

On commençait à parler de la réforme de la comptabilité.

- Dotation d'additionneuses aux guichets ainsi qu'à la caisse et à la cabine financière,
- dotation d'un duplex pour la position de centralisation,
- passages des sous caisses à montant fixe aux sous caisses à montant mobile,
- initiation de la méthode de manipulation des fonds.

Je n'entre pas dans les détails, la mutation s'est très bien déroulée.

En revanche, ce qui a apporté un grand remue-ménage dans le bureau, comme dans tous les autres Centres de Groupement Téléphoniques, c'est l'automatisation du téléphone.

L'avantage que cette transformation apportait aux abonnés était insignifiant au regard des tas d'ennuis qu'elle allait entraîner dans le fonctionnement du bureau de poste.

En effet, une grande partie du personnel des centraux manuels devait être absorbée par le service postal : et, le critère sinon unique, du moins principal retenu, fut l'ancienneté de service à laquelle pouvait s'ajouter l'ancienneté au bureau, ainsi que la situation de famille.

Or, comme on s'en serait douté, les agents les plus anciens ou les plus chargés de famille, étaient les opératrices, et non pas les postiers.

Donc, le moment venu, pour l'Administration, il suffisait de muter quasiment la totalité de nos postières et de nos guichetiers dans des services situés à Montpellier, Sète ou Béziers, et de placer sur les positions de travail laissées vacantes, les opératrices et opérateurs qui pour la plupart ne connaissaient rien à la Poste !

L'Administration trouva rapidement la parade. Il suffisait une fois les choix effectués, de former aux services de la Poste, les « téléphonistes ». Cette formation serait effectuée localement par un cadre du bureau, et dispensée à une poignée d'élèves que le Receveur s'engageait à utiliser à la poste, par roulement, jusqu'au jour du grand chambardement.

Ce qui fut fait : le bureau de Clermont n'ayant qu'un cadre POSTE, j'allai au centre d'instruction de Montpellier suivre un cours de formateur puis, muni de tous les imprimés postaux, télégraphiques, ou téléphoniques nécessaires à la formation, c'est-à-dire de pleins sacs 7 de « spécimen sans valeur », de timbres à date spéciaux, etc..., je démarrai un cours pour deux élèves : théorie dans une salle libre du service téléphonique au premier étage – mise en pratique en doublure aux guichets. Les cours duraient trois mois me semble-t-il.

La méthode s'avéra efficace. Lâchés dans la nature, les élèves, malgré une appréhension compréhensible, n'eurent pas plus de problèmes que les autres guichetiers.

Un deuxième cours pour trois autres élèves s'ouvrit dans les mêmes conditions, et, c'est au moment où il se terminait, que je reçus ma promotion au grade de Receveur de deuxième classe à SAINT REMY EN BOUZEMONT, dans la Marne.

SAINT REMY EN BOUZEMEONT – SAINT GENEST ET ISSON, tel était le nom officiel de cette entité communale associant trois communes précédemment indépendantes, possédait d'une part le nom le plus long de toutes les communes de France et de Navarre – c'était une question qui revenait régulièrement dans tous les jeux radiophoniques – d'autre part, un bureau de poste, centre de distribution motorisée (à mon avis, c'est la distribution qui est motorisée), doté de huit véhicules jaunes et enfin, un docteur en médecine PRO-PHARMACIEN. Ses facteurs étaient tous titulaires du C.A.C.V.A., le fameux Certificat d'Aptitude à la Conduite des Véhicules Administratifs. Pas un seul cycliste, pas un piéton. Quant au médecin, il avait l'autorisation de tenir une pharmacie donc de vendre les médicaments qu'il prescrivait à ses patients.

Quelques temps après mon installation, monsieur et madame LAMBERT, dont le petit fils était scolarisé dans la même classe que mon fils Philippe, me firent une remarque qui me laissa pantois.

« Ainsi, » me dirent-ils, « vous ne faites pas partir les voitures de la poste, chaque matin, au coup de sifflet, toujours dans le même ordre, en leur indiquant la direction à prendre, comme le faisait votre prédécesseur ? »

Tout d'abord, je crus à une plaisanterie, mais le personnel du bureau confirma, à ma plus grande stupeur, ce que mes voisins venaient de m'apprendre.

Par la suite, je me rendis compte que, pendant l'exécution des travaux préparatoires, les facteurs faisaient circuler « sous la table », quelques bourses de papier blanc qui atterrisaient dans une de leurs corbeilles de courrier, et partaient avec eux en tournée.

Des explications recueillies auprès de mon collaborateur direct, le contrôleur Aimé CHAMPAGNE, il ressortit que ces sachets, plus ou moins, volumineux, contenaient les médicaments que le docteur avait prescrits la veille à ses clients ruraux, et que les facteurs distribuaient donc à domicile avec le courrier.

Le fonctionnement du système était simple. Le médecin visitait ses malades, il établissait des ordonnances qu'il rapportait chez lui. Là, avec l'aide de son épouse, il préparait les sachets contenant les médicaments. Dans la soirée, monsieur André PARTOUT, dit Dédé, préposé à la distribution du courrier au bureau de poste de SAINT-REMY, et voisin du médecin, passait chez celui-ci récupérer la marchandise. Le lendemain matin, à la prise de service, il lui restait le plus difficile à faire : refiler, à l'insu du Receveur, la totalité des sachets à ses collègues. Moyennant quoi, le médecin gratifiait chaque facteur d'une petite enveloppe annuelle me souvient-il, relativement juteuse.

Le système fonctionnait malgré le veto formel de mon prédécesseur. Bien évidemment, cela n'était pas réglementaire ! Mais serais-je le grain de sable qui allait tenter de bloquer la machine, ou bien au contraire, la goutte d'huile qui allait lubrifier cette mécanique si bien réglée ?

Dès que ma décision fut prise et signifiée aux intéressés, les sachets pharmaceutiques circulèrent à l'air libre et se retrouvaient parfois même, accompagnés de cartouches de cigarettes, de baguettes ou de bâtards bien frais, voire, de temps à autres, de bouteilles de gaz butane. Bien entendu, j'avais obtenu de mon équipe de facteurs qu'ils procédassent avec la plus grande discrétion, vis-à-vis des fonctionnaires de la hiérarchie, et avec la plus grande prudence en ce qui concernait le transport des bouteilles de gaz.

La Poste faisait, en milieu rural, du Social avec un grand S, à la grande satisfaction des habitants des hameaux écartés, et autres fermes isolées.

Autre particularité de l'établissement : l'existence d'un Bureau Mobile.

Là encore, je découvris le fonctionnement d'un système qui n'allait pas tarder à disparaître.

Et puis, neuf mois après mon installation ma femme vèla, heu ! Pardon ; c'est le langage agricole de la région qui refait surface ; mon épouse mit au monde un petit Olivier et, quelques jours plus tard, ma mère décédait à Lyon, où résidait mon frère, des suites d'une longue maladie. Ainsi va la vie !

Mes beaux-parents, toujours parisiens, venaient souvent nous rendre visite et profiter du bon air de la campagne, car SAINT REMY n'était ni en champagne viticole, ni en champagne pouilleuse mais dans une partie agricole où les cultures de la betterave et des céréales se mêlaient à l'élevage des bovins et des équidés. Aussi, une fois l'an, lorsque le vétérinaire venait chez mes voisins LAMBERT, transformer les jeunes veaux en de futurs bœufs de boucherie, nous héritions d'un plein seau de « rognons blancs » que mon cordon bleu d'épouse préparait en un mets excellent très apprécié de chacun de nous.

La mise en eau du barrage du Grand Der contraignit l'Administration à modifier les bulletins d'itinéraires de certaines tournées. La localité de Sainte Marie du Lac fut immergée. Son église à colombages fut déplacée.

C'était à croire que les barrages et les lacs artificiels me poursuivraient tout au long de ma carrière. Et bien non ! Leur poursuite cessa, en revanche, celle de la bouse commença.

En 1975, je fus promu chargé des fonctions de Receveur de Première Classe en Moselle.

Après le bureau de SAINT REMY EN BOUZEMONT, j'allais gérer celui de BOUZONVILLE ! (en patois : BUSENDORF).

Lorsque la famille ESPOSITO se remémore les cinq années qu'elle a passées à BOUZONVILLE, elle a l'impression que cette période a duré un siècle tant elle a été riche en évènements professionnels, familiaux ou parapublics, en amitiés aussi solides que nombreuses.

Le bureau, une première classe C.D.M. fonctionnait convenablement. Un seul point noir à la distribution : un léger problème d'alcoolisme qui allait s'aggraver et qu'il me faudra traiter énergiquement.

Le premier hiver s'était écoulé sans incidents ; il m'avait rappelé l'hiver 1951-1952 passé à la caserne Rabier à SARREBOURG. Le printemps pointait le bout de son nez. Un soir, après le départ du courrier, je quittai les locaux de service pour rejoindre mes foyers lorsque mon oreille décela une drôle de musique. A priori, on aurait pu croire que les piailllements venaient de l'extérieur : pourtant, au fur et à mesure que je montais les marches de l'escalier qui mènent à mon appartement, j'avais le sentiment qu'ils provenaient de l'intérieur et, qui plus est, qu'ils n'étaient pas émis par un oisillon heureux ; blotti bien au chaud dans son nid, entre ses frères et sœurs, mais plutôt par un pauvre petit être esseulé, criant de froid et de faim. Autrement dit, je perçus ces cris comme un véritable appel de détresse.

C'est pourquoi, le palier du premier étage atteint, au lieu de pénétrer comme à l'accoutumée dans mes appartements de fonction avec une joie identique à celle qui submerge un commandant de sous-marin lorsque, à l'issue d'une longue période de plongée, il franchit l'écouille qui le mène à l'air libre, je poursuivis mon ascension vers le grenier.

Les cris devinrent de plus en plus puissants et c'est sans aucune surprise que, quelques instants plus tard, je découvris une petite chose rose et grise, famélique, surmontée d'un énorme bec, toujours ouvert, d'où s'échappait un chapelet continu de cris grinçants, à faire pâlir de jalousie une vieille bécane rouillée.

Ma perplexité ne fut que passagère. Il ne faisait aucun doute que la « chose » allait, sous peu, venir grossir les rangs des membres de la famille.

Je saisis donc aussi délicatement que possible la bestiole en essayant, en vain, de soustraire l'extrémité de mes doigts à sa voracité. Considérant ce bécotage unilatéral comme une preuve incontestable d'affection, je me crus autorisé à entamer, sur le champ, avec mon invité, une amicale conversation au cours de laquelle je l'ai, bien entendu, très rapidement traité de tous les noms d'oiseaux...

Les termes de ma conversation, non plus d'ailleurs que le ton ne semblaient l'impressionner outre mesure et, comme en franchissant le seuil de mon foyer, je persistais à tenter d'avoir le dernier mot, mon arrivée fut plutôt remarquée.

Ma femme et mes trois garçons n'en croyaient pas leurs oreilles et, lorsqu'ils découvrirent, blotti au creux de ma main, le fauteur de troubles, ils n'en crurent pas leurs yeux.

Leur étonnement fit rapidement place à une volonté farouche de tout mettre en œuvre pour sauver le malheureux.

Il fut convenu d'établir une liste par ordre des priorités. Bien que sur cette liste, le baptême ne figurât en aucune position, et malgré l'absence de ROMINET dans les parages, il fut décidé à l'unanimité moins une voix, la sienne, que le petit braillard s'appellerait TITI.

Cette question ayant trouvé une réponse avant même d'avoir été formulée, il fallut s'attaquer sérieusement aux différentes modalités pratiques d'accueil.

Tout d'abord, TITI nous était parvenu sans étiquette, ni mode d'emploi : nous eûmes donc quelques difficultés à en connaître la marque et le fonctionnement. Pour ce qui est de la marque, nous en fûmes réduits à procéder par élimination. L'aigle, la cigogne, le flamand rose, pourquoi pas ? Et autres hiboux, grand-duc ou chouettes n'ayant pas résisté à notre perspicace analyse et nos connaissances en ornithologie étant très limitées, nous décidâmes ex abrupto que TITI

appartiendrait au genre passereau, de la famille des conirostres, ce en quoi nous eûmes entièrement raison, car il s'avéra que nous étions effectivement en présence d'un pauvre petit moineau.

Quant au fonctionnement, la seule certitude que nous ayons en ce domaine c'est que les oisillons ne étaient généralement pas leur mère. Et pourtant, aussi curieux que cela puisse paraître, TITI a été élevé, en partie, au lait ; au lait de vache, mais aussi à la mie de pain, à la salade, à la tomate, etc...

En fait, nous pûmes rapidement vérifier qu'un moineau était véritablement omnivore. La quantité de nourriture importait beaucoup plus que la qualité.

Enfin, après avoir résolu le problème du couvert, nous nous attaquâmes à celui du gîte, mais ce fut un faux problème, car rien ne ressemble plus à un nid normalement constitué qu'un bol, et il nous suffit de garnir le fond d'un de ces récipients à petit déjeuner d'une couche épaisse de coton hydrophile pour pouvoir installer confortablement TITI dans sa nouvelle demeure.

Les améliorations sensibles que nous venions d'apporter en un tournemain à la vie matérielle du petit piaf, bien qu'ayant atténué considérablement la précarité de sa situation, ne modifièrent en rien son comportement psychique. Nous ne nous attendions certes pas à ce qu'il nous saute au cou, ou qu'il nous dise merci, mais tout de même, un peu de répit dans ses piailllements aurait pu nous donner l'impression de lui avoir apporté quelque chose de positif.

En revanche, à partir du moment où nous lui donnâmes la possibilité d'ingurgiter toutes sortes de choses, son comportement physiologique se modifia quasi instantanément et la propension qu'il avait à évacuer dans les moindres délais, mais sous une autre forme, ce qu'il avalait, nous incita, sans pour autant mettre en péril l'équilibre de notre budget familial, à prévoir des dépenses conséquentes de « fonctionnement » notamment au niveau de la consommation de coton.

L'opération de sauvetage s'avérait être a priori, mais d'une manière tout à fait provisoire, un succès. C'est pourquoi, afin de tempérer l'enthousiasme délirant suscité par cette réussite, j'essayais d'exposer calmement, avec toutes les précautions nécessaires, que tout n'était pas définitivement joué et que, pour de nombreuses raisons telles que mauvaise alimentation, crises de croissance, conditions atmosphériques défavorables, TITI pouvait fort bien ne pas atteindre l'âge adulte.

C'était vraiment soumettre Marc et Philippe au régime de la douche écossaise, Olivier étant encore un peu jeune pour bien comprendre.

Devant les mines déconfites de mes deux grands garçons, j'assurai illico que, de toutes façons, nous ferions tout pour que TITI continue à brailler le plus longtemps possible.

Je ne pensais pas si bien dire.

Fort heureusement, le cerveau de TITI semblait avoir été programmé pour ne faire fonctionner la musique qu'en jour. Dès la tombée de la nuit, TITI s'endormait. Au début, le silence qui accompagnait son sommeil nous semblait suspect. Notre pauvre petit moineau aurait-il succombé brusquement à une attaque ? Serait-il mort d'épuisement à force de piailler ? Le lever du jour nous tranquillisait régulièrement.

Comme son nid était installé sur le palier, nous passions devant lui plusieurs fois par jour. Mon premier passage non accompagné d'une halte nourricière déclencha une réaction violente et, à partir de ce jour, nous crûmes reconnaître dans ses piailllements toute une gamme d'intonations différentes, semblant être le reflet sonore de ses états d'âme.

Ainsi qu'une maman attentive attribue sans erreurs, les pleurs de son bébé à la faim, à la rage de dent, à la fatigue ou à l'énervement, ou bien encore à la malpropreté de sa couche, il nous semblait pouvoir décoder dans ce qui la veille encore n'était qu'un vacarme assourdissant, une certaine gentillesse due à la reconnaissance du ventre bien nourri, ou bien une hargne manifeste devant notre indifférence ou encore une profondeur exceptionnelle sortant d'un ventre criant famine.

Ces nuances s'affinèrent encore au fil des jours, tant et si bien qu'un matin, après que TITI eut bénéficié d'un repas substantiel, ma femme crut discerner dans le discours incessant du petit volatile, une sorte de manifestation, une manière de bien être qui se confirma par le refus poli mais obstiné de prise de nourriture.

Enfin, nous avons réussi à rassasier le fauve, au moins pendant quelques instants.

A ce régime là, TITI ne tarda pas à se remplumer au sens propre et au sens figuré.

L'image conventionnelle de l'oisillon nu, le cou tendu et le bec ouvert ne fut bientôt plus qu'un souvenir et TITI se transforma à la joie de tous, en un poussin modèle réduit, petite boule grise de duvet soyeux sous lequel, lorsque nous le prenions délicatement dans nos mains, pour faire le ménage dans son nid, nos doigts ne percevaient plus les aspérités de ses os sous la peau, mais se régalaient au contact de petits membres dodus, souples et fermes à la fois.

Les petits muscles qui avaient enrobé les os voulaient maintenant, et de plus en plus, jouer leur rôle de muscles : les ailes s'agitaient, les pattes se détendaient si brusquement qu'il nous parut pour le moins imprudent de ne pas enfermer le « nid » dans un volume clos.

Mais, malgré la quantité impressionnante d'objets aussi disparates qu'insolites amoncelés au fil des ans, notre grenier ne contenait rien qui ressemblât de près ou de loin à une volière.

Force nous fut d'emménager TITI, son nid, sa mangeoire et son abreuvoir dans les appartements demeurés vacants depuis la mort de POUKI.

POUKI était un cochon d'inde qui avait été offert à Philippe, alors âgé d'une dizaine d'années, par son instituteur et néanmoins ami de la famille, Michel RIBARD.

Ce cadeau avait nécessité la construction d'une cage qui s'avéra être relativement fonctionnelle pour l'usage que pouvait en faire un cobaye. Dans l'immédiat, elle suffirait à préserver TITI d'un accident. Les jours passaient...

TITI ressemblait de plus en plus à un moineau, à tel point qu'un beau jour, il manifesta certaine prétention à vouloir voler.

Bien que cette prétention fût tout à fait justifiée par son appartenance à la gente ailée, TITI n'éprouva pas moins de sérieuses difficultés à faire valoir ses droits. En effet, l'exiguïté de son lieu d'entraînement vouait à l'échec toutes ses tentatives ce qui, non seulement contrariait l'intéressé lui-même, mais aussi jetait un voile de tristesse sur les rapports au demeurant fort amicaux, voire affectueux que nous entretenions quotidiennement avec lui.

Il devenait évident que la situation ne pourrait se prolonger beaucoup plus avant, et que sa gravité nous conduirait, à brève échéance, à prendre une décision, oh combien déchirante, pour nous !

Cette héroïque décision fut prise en conseil de famille : nous allions non pas rendre, mais offrir à TITI une liberté qui risquait de lui être fatale : une fois dans la nature, TITI pourra-t-il se nourrir seul ? Saura-t-il déjouer les embûches quotidiennes de sa nouvelle vie. Qui sait si en ouvrant définitivement sa cage nous ne le condamnions pas à une mort certaine ?

Malgré tout, comme le statu quo ne laisserait aucune chance de survie à notre rescapé, un beau matin, la cage fut amenée sur le bord d'une fenêtre et une main alla pêcher TITI qui se laissa faire, comme à l'accoutumée.

La main ressortit de la cage et s'ouvrit au grand air :

TITI prit un air penché et, après un bref clin d'œil et une espèce de salut, il s'élança pour, d'un vol relativement assuré, compte tenu de son manque d'entraînement, parcourir la faible distance qui séparait notre fenêtre, du toit du petit central téléphonique construit entre la cour et le jardin.

Après quelques légers sautilllements sur les tuiles, il s'élança vers un mur de clôture, puis disparut sans un seul regard en arrière, dans le feuillage épais d'un arbre.

La gorge sèche, l'œil humide, nous demeurâmes immobiles et silencieux pendant quelques interminables secondes.

La gorge sèche, l'œil humide, certes ! Mais une immense joie au cœur : nous venions de mener à son terme le contrat moral par lequel nous nous étions engagés, dès le premier jour, à essayer par tous les moyens de sauver un pauvre petit piaf.

*

*

*

Il ne se passait pas un jour sans que TITI ne fût, sous quelque forme que ce soit et aux moments parfois les plus inattendus, le sujet de nos conversations.

Qu'était-il devenu ? S'était-il éloigné ? Avait-il quitté définitivement la région ? Les moineaux migraient-ils ? Si oui, à en juger par la densité de leurs vols, le moment n'était certainement pas encore arrivé.

TITI était-il encore parmi les nombreux piafs qui piaillaient à longueur de journée autour de nous ?

Un matin, sans trop savoir pourquoi, je tendis le bras par la fenêtre d'où nous l'avions libéré quelques jours auparavant, et je lançai à la cantonade le sifflement habituel que j'émettais régulièrement lorsque je voulais faire un brin de causette avec lui.

Malgré l'indifférence générale manifestée par la gente emplumée tant envers mon chant mélodieux, qu'envers mon claquement de doigts à l'extrémité de mon bras tendu, j'insistai, certain, grâce à l'absence totale de vis-à-vis, de ne pas risquer de compromettre auprès de nos voisins, la réputation de mon équilibre mental.

J'étais sur le point d'abandonner ma folle tentative lorsque soudain, jaillit on ne sait d'où, un moineau virevolta avec insistance autour de ma main. Quelle émotion ! TITI était donc toujours là.

La nouvelle fit grand bruit dans la maison.

L'expérience renouvelée cette fois en présence de tous les membres de la famille, fut aussi concluante : TITI était bien vivant, il ne s'était pas éloigné et il ne nous avait pas oublié.

Mais, s'il acceptait de bonne grâce de voler autour de nous dès que nous l'appelions, il refusait obstinément de se poser sur notre main tendue. Une motivation, si légère, fut-elle, suffirait sans doute à provoquer « l'appontage ».

Me souvenant de la voracité de notre bébé moineau, je misai sur son appétit toujours aussi féroce pour arriver à mes fins.

La fois suivante, installé comme à l'accoutumée au rebord de la fenêtre, je renouvelai le scénario du sifflet et du bras tendu en y apportant toutefois une légère modification : le claquement des doigts fut remplacé par une petite tranche de pain maintenue entre le pouce et l'index, juste au-dessus du majeur offert en perchoir.

Dès les premiers appels, TITI accourut à bride abattue, freina de toutes ses ailes et entama sa sarabande habituelle. Mais, la présence de la tranche de pain offerte insidieusement à son appétit modifia son comportement : les arabesques se firent plus serrées, les virages plus courts, les cris plus perçants et soudain, lors d'un passage en « rase main », d'une rapide détente du cou, il projeta sa tête vers le pain et son bec, devenu enfin silencieux, arracha une grosse mie bien tendre que le charpenter éhonté s'en alla engloutir sur le toit du hangar voisin. Sans plus attendre, TITI renouvela l'opération sans jamais se poser sur le doigt « que paternellement, je me préoccupais de tendre à ses petites pattes. »

Lorsque la portion arrachée était suffisamment petite, il la consommait sur place, lorsqu'elle était plus importante, il s'en allait pique-niquer sur un rebord de gouttière et, dès son repas terminé, il revenait à la charge avec toujours autant d'ardeur.

Ce petit manège dura tant qu'il subsista un peu de mie à l'intérieur de la tranche mais, dès que les coups de bec résonnèrent sur une solide croûte, TITI se retrouva, si j'ose dire, le bec dans l'eau ou plus exactement le bec vide, et soit qu'il en fut dépité, soit qu'il estima s'être suffisamment sustenté, il disparut non sans avoir manifesté par des piailllements intempestifs à la fois son désappointement devant le tarissement de la « source », et sa satisfaction d'avoir pu bénéficier d'une prébende aussi abondante qu'inespérée.

Quoiqu'il en fût, la tentative avait échoué. Toutefois, l'idée ne devait pas être entièrement mauvaise et méritait d'être creusée car le résultat comportait, au moins un côté positif : à savoir un rapprochement plus étroit entre l'oiseau et nous. Pour que ce rapprochement se transformât en un véritable contact, il suffirait peut-être d'appâter TITI à l'aide d'un morceau de pain un peu moins frais, voire franchement rassis.

TITI ne savait plus où donner de la tête, ou plus exactement il avait beau donner du bec dans le pain rassis que je lui présentais ce matin là, ses coups, portés en plein vol, n'étaient ni assez appuyés ni suffisamment précis pour que le pain s'émietât.

Épuisé et déconfit, il se retrouva sans savoir comment, posé sur ma main, ses deux petites serres accrochées à mon majeur.

J'avais réussi : le contact était à nouveau rétabli.

Solidement agrippé, il reprit instantanément son martèlement et ses efforts furent bientôt récompensés.

Mettant à profit son insouciance voracité, je repliai lentement mon bras tout en lui glissant dans le creux de l'oreille :

« il avait faim, mon TITI, c'était un gentil TITI, ça ! »

L'oiseau, indifférent à toutes les sornettes que je pouvais lui susurrer persista dans ses efforts récompensés d'ailleurs par l'effritement régulier du pain, jusqu'au moment où ayant estimé suffisant, le rapprochement des deux communautés, il s'envola !

Le lendemain, c'est dans notre petit jardin que le repas fut servi. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les appels de la voix et du sifflet, le bras tendu, et la tranche de pain débouchèrent sur une arrivée en flèche, des piailllements intempestifs, un appontage impeccable sur le doigt tendu et un casse-croûte très apprécié.

Devant un tel résultat, ma femme, les enfants et moi-même éprouvions un sentiment indéfinissable tant sa nature était complexe.

À la joie de revoir régulièrement TITI se mêlait l'entière satisfaction de le savoir en pleine forme, mais aussi une espèce de fierté bien légitime, sans doute, s'apparentant, toute proportion gardée, à celle des fauconniers récupérant sur leur poing ganté, le rapace à l'issue de la chasse.

Toutefois, cette possibilité de contact physique entre l'oiseau et l'homme n'était-elle pas due exclusivement à la reconnaissance du ventre ?

Pour en avoir le cœur net, il nous suffit, dès le lendemain, de faire disparaître provisoirement la tranche de pain.

Le pouce et le majeur purent ainsi, à nouveau mêler leur claquement à la fois sec tendrement incitatif, aux appels et aux sifflements habituels.

TITI fondit sur le poing, s'immobilisa et se posa comme à l'accoutumée, sur le majeur. L'absence de toute nourriture ne provoqua aucune déconvenue chez l'oiseau. Son éducation était trop raffinée pour qu'il laissât transparaître une quelconque manifestation de mauvaise humeur. Aussi, pour le récompenser de sa bonne volonté et de son savoir vivre, la tranche de pain réapparut et il fut bientôt gratifié d'une mie fraîche et moelleuse comme il savait si bien les apprécier.

À partir de ce moment, nos rapports, souvent bi-quotidiens, évoluèrent vers le festival.

Nous ajoutâmes bien vite le boire au manger tandis que de son côté, l'oiseau modifiait au gré de sa fantaisie, le lieu de son atterrissage : le doigt tendu gracieusement à ses petites pattes restait évidemment un perchoir idéal et, partant, avait toujours sa préférence.

Mais, lorsque nos appels n'étaient pas immédiatement accompagnés de cette invite privilégiée, TITI ne s'embarrassait d'aucun scrupule et il se posait alors aussi bien sur notre tête que sur une épaule ou un bras.

Pour ce qui était de la boisson, s'il ne s'agissait pas véritablement d'un ravitaillement en vol, cela y ressemblait beaucoup et le spectacle qu'offrait mon épouse, un verre d'eau dans la main gauche, un compte-gouttes dans l'autre main donnant le biberon à TITI, valait le coup d'œil.

Cependant, un incident tragique se produisit le jour où je décidai de présenter TITI au personnel du bureau de poste, lequel n'avait assisté à aucune de nos réunions précédentes.

Un matin, alors que les facteurs procédaient à l'exécution des travaux préparatoires à la distribution du courrier, je quittai les locaux de service pour sortir dans la cour et me diriger ensuite vers le jardinet.

Dès mon premier appel, TITI accourut et se posa sur ma main.

Après avoir échangé avec lui les formules habituelles de politesse et de bienvenue, je tentai de lui expliquer que j'allais prouver à mes collaborateurs qu'un piaf de quelques mois pouvait vivre en très

bonne intelligence avec un receveur des POSTES qui, aidé de sa famille, l'avait logé, nourri et, vue la quantité industrielle de coton hydrophile qui avait été nécessaire à sa toilette, blanchi. En effet, j'avais dit la veille à une partie du personnel que non seulement j'avais réussi à élever un moineau en cage, ce qui peut sembler déjà un exploit, mais que, de surcroît, ce moineau était devenu apprivoisé après avoir été relâché dans la nature.

Aussi, l'apparition dans la salle des facteurs, du patron essayant de calmer de la voix et du geste un jeune moineau effronté qui s'obstinait à voleter de la main gauche à l'épaule droite, via le sommet du crâne laissa, du moins pour un certain temps, le personnel immobile et muet.

J'eus donc le temps d'expliquer que c'était exactement l'attitude qu'il convenait d'adopter pour me permettre de procéder aux présentations d'usage qui eurent lieu dans des conditions idéales : pas un mot, ni un piaillage plus haut qu'un autre ; jusqu'au moment où un facteur revenant d'une pause pipi, surpris du silence aussi relatif qu'inhabituel régnant sur les lieux, fit irruption en gesticulant et en s'interrogeant à haute voix, je dirais même à très haute voix, sur les raisons motivant une telle situation.

TITI, non prévenu, fut aussi surpris qu'inquiet. Il prit soudain son envol et voyant à travers les grandes baies vitrées, le feuillage accueillant des arbres qui lui étaient tellement familiers, fonça droit sur une vitre, la heurta bille en tête si je puis m'exprimer ainsi, et s'écroula sans connaissance au pied de la fenêtre responsable mais non pas coupable.

Heureusement, peu de temps après, nous découvrîmes qu'une tête de piaf, malgré son apparente fragilité, était dotée d'une résistance au choc assez impressionnante, car TITI, grâce aux soins attentifs de mon épouse et à la sollicitude générale recouvrit rapidement ses esprits à l'intérieur de la cage qui avait abrité sa jeunesse, pour retrouver quelques heures plus tard, une totale liberté.

Il me faut ici préciser avec honnêteté qu'il ne nous tint aucune rigueur de cet incident qui aurait pu avoir pour lui des conséquences dramatiques.

Et puis, les jours et les semaines passèrent et vint l'été et le moment critique de notre départ en congé.

Début juillet, je descendis installer ma famille dans notre petite maison du GRAU D'AGDE et revins quelques jours plus tard reprendre mon service et retrouver TITI.

En ce qui concerne ce faux départ, cela se passa bien.

TITI était toujours aux rendez-vous et je lui consacrai plusieurs fois par jour, quelques minutes de mon temps.

Nos relations avaient atteint un niveau de régularité et d'intimité qui ne laissait pas de m'inquiéter sérieusement sur leur devenir dans un futur malheureusement quasi immédiat, car au début du mois suivant, je prendrai mes congés pour aller rejoindre les miens, et je ne rentrerai, avec eux, qu'à la fin du mois d'août.

Mes craintes, hélas, s'avèrent justifiées. Dès notre retour de vacances, ma femme, mes enfants et moi-même, eûmes beau appeler TITI sur tous les tons et dans toutes les directions, il demeura introuvable.

Jamais plus, nous n'éprouvâmes cette joie réelle, ce plaisir extraordinaire que nous avaient tant de fois procuré le gratouillis des pattes sur notre peau, le picotement des coups de bec sur nos doigts, l'agréable chatouillis des joyeux piailllements sur nos tympanes.

Nous ne sûmes jamais la raison exacte de cette disparition ; peut-être, après tout, la mémoire des jeunes moineaux est-elle moins solide que leur crâne !

Malgré le vide laissé par la disparition de TITI, nos journées demeuraient bien remplies.

En ce qui concerne mes activités professionnelles, outre les tâches quotidiennes, mes journées étaient partagées entre les réunions du groupement de Saint Avold auquel Bouzonville était rattaché, les séminaires de formation, les campagnes promotionnelles visant tel produit

financier particulier, quelques réunions d'AMITIE P.T.T. dont j'étais devenu conseiller administratif. A ce sujet, je dois avouer que les efforts effectués par l'ensemble du groupe, à savoir l'I.N.P. circonscriptionnaire, l'Assistante Sociale et le Receveur pour venir en aide à un facteur du bureau, sont restés vains. En effet, à l'issue de la cure de désintoxication suivie par notre malade, l'épouse, elle-même buveuse excessive, a rapidement réduit à néant les résultats encourageants obtenus en mettant à chaque repas, et systématiquement, une bouteille de vin sur la table.

Comme ce malade était préposé conducteur, la responsabilité d'un éventuel accident de la circulation qu'il aurait inmanquablement provoqué, m'aurait été, à juste titre, imputée. Le seul moyen d'éviter que cet accident ne survint, était de demander la suppression du C.A.C.V.A. Le rapport que je fis dans ce sens provoqua une affaire disciplinaire qui déboucha sur une mutation de l'intéressé, dans un service qui ne nécessitait pas de sa part, la conduite d'un véhicule automobile.

Outre toutes ces occupations professionnelles me concernant, ma famille et moi-même nous étions progressivement intéressés au milieu associatif, très actif à BOUZONVILLE.

C'est ainsi que Marc et moi avons rapidement fait partie de la chorale paroissiale. Plus tard, mon épouse a participé à la réalisation du bulletin que l'association des parents d'élèves faisait paraître régulièrement. Et puis, j'ai été nommé secrétaire au sein du bureau de « CULTURE ET LOISIRS » qui chapeautait l'ensemble du milieu associatif.

Cette association possédait une réserve de livres qui moisissaient dans de vieux cartons au fond d'une cave. Mon épouse a exhumé ces vieux cartons, en a nettoyé et répertorié le contenu, et aidée de deux autres volontaires, a mis à la disposition des Bouzonvillois, une bibliothèque installée dans des locaux mis gracieusement à sa disposition par la nouvelle municipalité.

Enfin, cette nouvelle équipe décida d'éditer un bulletin municipal, trimestriel, et mon épouse se proposa spontanément pour en assurer la frappe dactylographique sur stencils.

Entre temps, dès que mon ancienneté de grade de Receveur me le permit je proposai ma candidature au tableau d'avancement de R1, y fus accroché et nommé receveur de première classe sur place, à compter du 1^{er} janvier 1979. Aussitôt, je formulai des vœux de mutation pour de nombreux bureaux de Première, situés au sud de Lyon et, dès l'année suivante, je reçus mon préavis de mutation pour le bureau de LODEVE, à une vingtaine de kilomètres au nord de CLERMONT L'HERAULT.

Je quittai BOUZONVILLE le 21 juin 1980, jour anniversaire de mes cinquante ans après avoir fêté mon départ, au bureau de poste bien évidemment, mais aussi à la chorale ainsi qu'à Culture et Loisirs.

Quant à la Municipalité, elle offrit à la famille ESPOSITO, deux magnifiques cadeaux, accompagnés d'un pot de l'amitié qui restera gravé dans nos mémoires.

Afin de n'avoir pas à lire à chacune de ces occasions, un petit mot d'adieu différent qu'on ne manquerait pas de me demander de prononcer, j'essayai de concocter un seul texte, dans les lignes duquel chaque membre des différents auditoires pourrait prendre ce qui l'intéressait.

C'est ainsi qu'à quatre reprises, je déclamai les strophes suivantes :

Nous pèlerins des P.T.T
Sommes venus, un jour d'été,
Nous installer à Bouzonville,
Dans l'intention de prendre un grade,
pensant mouiller dans une rade
assez tranquille.

A la poste tout allait bien.
Le personnel, des anciens,
Travaillait consciencieusement.
Je m'aperçus, avant l'automne,
que mes jours seraient monotones,
sans embêt'ments.

Mais, bien peu de mois ont passé
avant que mon garçon, l'aîné
ne manifestât le désir
de faire partie de la chorale :
des gens qui crient ou bien qui râlent
pour leur plaisir.

Emporté par le même élan
Je me suis trouvé dans les rangs
pensant chanter en père peinard,
de temps en temps quelques refrains
soit en français, soit en latin.
quel traquenard !

Il ne m'a pas fallu longtemps
pour comprendre que ces brigands
m'avaient bel et bien pris au piège.
Ils ont réussi, ça c'est fort,
à me faire faire des efforts
hors de mon siège !

Oui, mais tout ça me dira-t-on,
c'était pour quelle raison ?
Oh ! presque rien, une bêtise.
Pour s'accompagner dans leur chant
il leur manquait un instrument
dans leur église.

Mais dans leur folie des grandeurs,
Ces messieurs-dames n'ont pas eu peur
de viser haut, de voir très grand :
simplement, sans aucune morgue
ils voulaient se payer un orgue
d'accompagnement.

Dans les années qui ont suivi
ils m'ont fait mener une vie
qui n'a pas toujours été rose.
J'ai chanté : ça je suis d'accord.
oui, mais ils m'ont fait faire encore
bien d'autres choses.

Au cours de kermesses, de bals
de sauteries, de carnivals
de soirées chantantes, de concerts,
il a fallu, contre mon gré,
que je sois garçon de café,
laveur de verres.

Peintre en bâtiment, balayeur,
Secouriste, ou bien débardeur,
maître d'hôtel, danseur mondain,
décorateur ou sommelier,
as des bricoleurs ou caissier,
électricien.

Mais il ne leur a pas suffi
de ma personne et de mes fils,
ils ont pris aussi mon épouse
et nous tous, ils nous ont en somme
très proprement aspirés, comme
une ventouse.

Là je dois vraiment reconnaître
que le grand patron, le grand maître
en faisait encore plus que nous.
Et si les lendemains de fête
les choristes souffraient de la tête
et des genoux,
Lui, le malheureux était cuit,
tout ramolli, comme un biscuit
bien trempé dans du chocolat.

Et malgré ce, il faisait comme
s'il tenait une grande forme
En ces jours-là.

Et c'est grâce à ce genre d'exploit
Vous le savez tous mieux que moi
Que la flèche a atteint la cible.
Si ardu que fut le projet
Il faut bien admettre qu'il n'était
Pas impossible.

Comme entre ces festivités
A la maison on s'embêtait
Un beau jour j'ai eu le désir
De demander l'investiture
De gens sportifs et de culture
Et de loisirs.

Et c'est ainsi qu'en un instant
J'ai été fourrer mon doigt dans
Une apparence d'engrenage
Qui après le doigt et la main
M'a pris le torse et puis les reins
Ah ! le carnage.

Au comité, pourquoi le taire,
J'ai été nommé secrétaire.
Depuis ce jour, depuis cette heure
Tous mes loisirs et ma culture
Ont bien souffert, je vous le jure
Un vrai bonheur !

Les réunions se succédaient
Rapidement ; il me fallait
Pour résister, faire peau neuve.
Mon épouse, que je délaissais
Pendant tous ces jours-là, vivait
comme une veuve.

Les demandes de subventions
Que nous adressaient les sections
Étaient étudiées avec soin
Et rapidité sans nul doute.
Car les sections en avaient toutes
Fort grand besoin.

Et le calendrier des fêtes
Sans être un cassement de tête
Nous donnait bien quelques soucis
Mais lorsque nous en discussions
Il était clair que nous étions
Tous entre amis.

Lorsqu'arrivait la réunion
Pour le plan d'utilisation
Du gymnase municipal
Malgré quelques difficultés
Les différents étaient traités
Sans trop de mal.

Pour organiser, j'en suis fier
Les « Rencontres Interfrontières »
Nous avons sué sang et eau.
Le ciel même se mit de la fête :
Après la pluie et la tempête
Il a fait beau.

Si pendant trois jours d'affilée
Joutes, concerts et défilés
Ont eu un succès magnifique
C'est parce que des mois durant
Nous avons œuvré dans les rangs
D'un' bonne équipe.

Culture et Loisirs possédait
Un capital qui répondait
Aux besoins de certaines gens
Qui, pour occuper leurs loisirs
Auraient bien aimé pouvoir lire
Quelques romans.

Aussitôt dit, aussitôt fait
Trois de nos épouses, en effet
Proposèrent spontanément
De tenir la bibliothèque
Non pas pour gagner leur biftek
Evidemment !

C'est à partir de ce moment
Que je pensais sérieusement :
C'est un peu trop ! un beau matin
On ne pourra plus se lever !
Il y eut pour nous achever
Le Bulletin.

Quand la Municipalité
Décida de faire éditer
Un bulletin d'informations
Mon épouse se proposa
d'emblée de participer à
Sa parution.

Chaque fois, pendant des semaines
Je la trouvais dans son domaine
Du petit matin jusqu'au soir
Installée devant la machine
Sur les feuillets courbant l'échine,
Quel désespoir !

Oh ! combien je bénis encore
Le jour ou un dernier effort
Mettait fin à ce cauchemar.
J'allais retrouver l'équilibre
Et je me sentais enfin libre,
J'en avais marre !

Mais il me faut vous avouer
Que ce que nous avons donné
On nous l'a rendu mille fois
Car nous avons beaucoup reçu
Nous nous en sommes aperçus
Mois après mois.

On nous a bien vite rangé
Non pas parmi les étrangers
Qu'il faut supporter en silence.
Nous avons vite été admis
Par beaucoup, comme des amis
Quelle récompense.

Et c'est pourquoi malgré l'espoir
De venir un jour vous revoir
Si l'occasion nous est donnée,
Il faudra, en toute franchise,
Sincèrement que je vous dise
Pour terminer :

Nous pèlerins des P.T.T
Cinq ans après allons quitter
La Recette de Bouzonville.
Nous avons le cœur un peu lourd
Car nous laissons beaucoup d'Amour
Dans votre ville.

Le bureau de poste de LODEVE avait la particularité d'offrir au receveur qui le gérait, l'appartement de service le plus vaste du département.

Cet appartement d'une superficie supérieure à cinq cents mètres carrés était situé au premier étage et était composé, outre d'une cuisine et d'une salle de bains, de dix à quatorze pièces selon que l'on incluait deux espèces d'antichambres ou non, et selon qu'on tenait compte ou pas de deux pièces situées en entresol.

Certaines de ces pièces étaient vétustes, d'autres simplement habitables ; la salle de séjour était remarquable tant par ses dimensions – plus de cinquante mètres carrés -, que par son aménagement et sa décoration : parquet en chêne, splendide cheminée de marbre rose à colonnes, portes sculptées, ferronnerie dorée et j'en passe.

Un couloir de distribution large d'environ deux mètres desservait à partir du salon-télévision, le boudoir, notre chambre, une chambre d'amis, la chambre de Philippe et Marc, une pièce transformée en atelier pour aboutir à la lingerie. La véranda-serre-salle de ping-pong qui suivait donnait directement sur le palier.

Les commodités comportant un urinoir d'angle ainsi qu'une cuvette à l'anglaise étaient ce que l'on peut appeler stricto sensu, des lieux d'aisance. Leur superficie, supérieure à quatre mètres carrés permettait de nous y retourner à l'aise.

On y accédait en traversant un sas muni sur la droite, et sur la gauche, de deux spacieux placards.

Les locaux de service qui occupaient au rez-de-chaussée, la même superficie que l'appartement, étaient suffisamment spacieux mais, à mon sens, d'une disposition pas très fonctionnelle.

Après la période d'adaptation habituelle, je me rendis compte que le dossier tout nouveau concernant le raccordement des immeubles d'habitation au réseau de distribution postale était pratiquement inexistant. Ce dossier datait d'à peine plus d'un an. A Bouzonville, je n'avais

pratiquement pas eu à en appliquer les directives car la quasi-totalité de la circonscription de distribution du bureau avait été « cidexée ».

Gros travail que j'entrepris aidé par les facteurs, par le vérificateur de la distribution ainsi que par les municipalités des localités concernées.

Travail intéressant et dont la réalisation eut pour effet secondaire d'éliminer le problème du raccordement au réseau de distribution postale.

A LODEVE, je commençai donc par ressortir toutes les listes des « clients » intéressés, par les classer d'une part par ordre chronologique, d'autre part, par tournée de distribution et, un beau matin je fis mon petit laïus à l'équipe de facteurs.

L'accord de l'équipe fut unanime quant à la finalité. Les modalités d'exécution provoquèrent quant à elles, des réactions beaucoup plus mitigées. L'affaire ne se présentait pas sous les meilleurs auspices.

Vers la fin de l'année 1981, j'appris incidemment que « l'Association des Amis de l'Orgue de la Cathédrale Saint-Fulcrand réunissait ses adhérents en vue du renouvellement des membres de son bureau.

Nous, qui à Bouzonville avons participé si activement à l'acquisition d'un orgue d'accompagnement, nous nous sentîmes attirés vers cette association, dont l'objet essentiel était d'assurer l'entretien de l'orgue de Lodève, splendide instrument classé et qui méritait assurément qu'on s'occupât de lui.

Nous nous rendons à la réunion, nous présentons nos candidatures et nous nous retrouvons, mon épouse et moi-même respectivement secrétaire et trésorier de l'association.

L'entretien et les réparations d'un tel instrument étant des opérations relativement onéreuses, il fallait que nous disposions d'un budget à la hauteur. L'actif de ce budget était essentiellement constitué par le montant d'une subvention que la municipalité accordait chaque année à l'association.

Un examen rapide des comptes nous permit de constater que les manifestations musicales organisées chaque année, plus particulièrement en été, ne laissaient à proprement parlé, pas de bénéfice.

Le montant de la subvention accordée correspondait pratiquement au total des factures établies par le facteur d'orgues de Lodève.

C'est à ce moment que nous reçûmes un coup de fil de notre ami Maurice CHERRIER, Président de la Chorale de Bouzonville. Il nous apprit que la chorale envisageait d'effectuer en août 1982, un mini tour de France et qu'il comptait sur nous pour organiser une étape à Lodève : réception, concert le soir, le couvert et le gîte pour la nuit, le petit déjeuner avant le départ dans la matinée, pour une autre étape : le tout chez l'habitant, pour une soixantaine de personnes.

Malgré le manque d'enthousiasme décourageant exprimé par bon nombre d'anciens membres de l'association, les nouveaux membres, dont nous faisons partie, décidèrent de relever le défi.

En peu de temps, nous avons réussi à caser tout notre petit monde. Grâce en partie à de nombreux agents du bureau qui m'approvisionnèrent en matériel de couchage, nous pûmes assurer l'hébergement de seize choristes ou accompagnants dans notre appartement, tout en conservant une marge de sécurité de deux ou trois places supplémentaires.

Les hébergeants étaient, bien entendu, les membres de l'association, mais aussi quelques membres du personnel du bureau ainsi que certains commerçants : buraliste, boulanger et autre photographe.

Ces gens là poussèrent l'amabilité et l'hospitalité jusqu'à accepter une seconde nuit de couchage (sans repas) car, au dernier moment l'étape suivante fut annulée et la chorale fut immobilisée un jour de plus à Lodève avant de reprendre la route.

L'arrivée était prévue dans l'après-midi, le jour de la grande foire de Lodève.

Ma femme prit contact avec le responsable de la sonorisation de cette fête, et après lui avoir expliqué la situation, lui confia une cassette contenant quelques chants de la chorale, extraits d'un disque que nous avions enregistré quelques années auparavant.

Ce responsable, plein de bonne volonté, annonçait régulièrement le concert que donnerait le soir même la chorale, et diffusait à tour de rôle, l'un ou l'autre des chants enregistrés sur la cassette que mon épouse lui avait confiée.

Cette initiative que je qualifierai d'heureuse (bien qu'elle ne vînt pas de moi, mais de Gisèle !), eut pour effet principal d'étoffer musicalement la campagne de publicité par voie d'affichage habituellement pratiquée par l'association quelques temps avant chaque concert, au point que, le soir même, la cathédrale était d'autant plus bondée que l'entrée était gratuite, et pour effet secondaire de provoquer une stupeur, qu'ils ne sont pas encore près d'oublier, parmi les choristes qui, confortablement installés dans les fauteuils de leur autocar, pénétraient dans Lodève, écrasée sous la chaleur vespérale d'un bel après-midi du mois d'août, à moitié assoupis et qui s'entendirent chanter dans la sono qui animait la foire.

Les retrouvailles furent bruyantes ; le concert eut lieu à la satisfaction générale, y compris celle d'un clochard qui, installé dans le sas d'entrée de la cathédrale, ne tarissait pas d'éloges autant sur la variété du répertoire, que sur la qualité de l'interprétation. Ses louanges réchauffaient nos cœurs d'organiseurs presque plus que les applaudissements pourtant nourris de la foule.

Le lendemain, le programme rapidement mis sur pieds nous conduisit au GRAU D'AGDE où nous avons organisé dans notre petite propriété, un pique-nique agréable et copieux qui permit à nos touristes chanteurs de se restaurer et de s'abreuver après le bain de mer. Puis, afin de manifester à Gisèle, aux autres organisateurs membres de l'association et à moi-même, leur entière satisfaction ainsi que toute leur gratitude, nos amis nous régalerent d'un mini concert qui ne manqua pas de surprendre agréablement nos voisins, pourtant prévenus.

Peu de temps après, le cortège mit le cap au nord et fit escale chez RIRI, notre ami Henri GOUDAL, à la fois Maire de la commune de CELLES dont il est l'un des trois ou quatre habitants, et propriétaire d'un établissement situé au bord du lac du SALAGOU, dans lequel nous avons retenu le repas du soir. Quelle soirée !

Dès après le fromage et avant la poire, des migrations s'étaient progressivement opérées à l'intérieur du groupe des convives. Les différents registres se retrouvèrent à peu près réunis et, sous la direction aussi ferme et précise qu'à la répétition du samedi soir, de notre ami Jean-Raymond, le groupe se fit plaisir en offrant gratuitement, à toute la population campant dans les terrains environnants, un récital non stop. RIRI, dont les réserves en bière et en sodas intéressaient autant les chanteurs que les auditeurs n'en croyait ni ses yeux, ni ses oreilles. Aussi, au moment de régler l'addition, nous posa-t-il cette question toute simple :

« Dites, c'est quand que vous revenez dans le coin ? »

La seule raison qui réussit à décider nos joyeux lurons à rentrer sur Lodève fut la gêne que notre retard risquait d'apporter dans les familles d'accueil. La dispersion s'accomplit dans le calme après que le rendez-vous fut pris pour le lendemain matin, en prévision de grand départ.

Après une bonne nuit de sommeil réparateur, tout ce petit monde s'est retrouvé sur le lieu prévu pour l'embarquement dans l'autocar et, si l'avant-veille, les retrouvailles avaient été bruyantes, la séparation fut émouvante et peut-être même, par ci, par là, larmoyante.

Au bureau, il me fallut ressortir le dossier du raccordement au réseau de distribution.

Il faut reconnaître que, pour un nouveau propriétaire, l'achat et la mise en place d'une boîte aux lettres normalisée alors même que l'occupant n'a pas encore édifié les murs de clôture, non plus que les piliers, ni le portail, ne font pas partie de ses préoccupations prioritaires.

Les lettres envoyées aux « contrevenants », puis les rappels en recommandé, voire les lettres les avisant qu'ils devraient, à compter de telle date, aller chercher leur courrier au bureau de poste ne faisaient pas partie, à proprement parlé, de la panoplie des imprimés publicitaires que les services financiers expédiaient par ailleurs à ces mêmes « contrevenants ». Le port d'une double casquette n'est pas toujours facile. En la circonstance, il fallait carrément choisir et en remettre une, définitivement au placard. Lorsque nous évoquions le problème en réunion de groupement, la majorité d'entre nous remisait la casquette de « Chef de la DISTRIBUTION ». En effet, nous connaissions tous la sanction qui était ou qui risquait d'être appliquée à l'encontre d'un Receveur

qui n'aurait pas atteint les objectifs que la Direction lui avait sinon imposés, du moins fortement conseillés d'atteindre.

J'hésitais à baisser définitivement les bras.

Une intervention dans le journal local « LE PONT » aurait-elle une répercussion intéressante sur l'embonpoint de mon dossier et réussirait-elle à le faire maigrir à souhait.

Tout dépendrait, pensai-je, de la forme et du contenu de cette intervention. Aussi, quelques jours plus tard, je confiai à l'association « ECOUTE ET DIALOGUES », chargée de l'édition du journal, un article qui parut le 15 novembre 1983 dans le n° 22 du PONT et que j'intitulai :

« MEDITATIONS... D'UNE BOITE AUX LETTRES ».

Je vous le livre tel quel.

Plus j'y réfléchis, et moins je comprends.

Mais enfin, me diras-tu, une boîte aux lettres n'est pas faite pour réfléchir, et encore moins pour comprendre. Elle doit simplement servir de lieu provisoire de dépôt de courrier, juste le temps qui s'écoule entre le moment où le facteur le distribue et celui où le destinataire en prend possession.

Et bien ! Justement, moi, je ne reçois aucun courrier en dépôt. Oh ! Je ne demande pas qu'on vienne me remplir la panse d'un gros paquet de lingerie fine, de friandises ou de livres, non, mais le Midi Libre, ou plus simplement une revue hebdomadaire, voire même mensuelle, une lettre que sais-je ? Un prospectus vantant les mérites de telle lessive ou de tel petit déjeuner, n'importe quoi ferait l'affaire et encore, pas tous les jours.

Mais non – rien et jamais !

Rien qu'un peu de poussière soulevée par les femmes de ménage et qui, retombant en un vol léger, vient à la fois recouvrir l'outillage voisin ou les articles de quincaillerie bien installés sur l'étagère d'en face, et aussi, à force d'obstination et de patience, réussit à pénétrer dans mon intérieur bien douillet.

De temps en temps, une perceuse nous quitte : hier c'était le poste à souder tout rouge qui était posé à même le sol, face aux râdeaux et aux pelles-bêches. Les gens viennent, les regardent et souvent les achètent :

Moi non : on me boude.

Bien entendu, on me regarde aussi, car en toute modestie, je ne suis pas trop mal de ma personne, mais en regardant de plus près, on aperçoit la petite étiquette qui indique mon prix et là... c'est la grimace, et on se sauve.

Et pourtant, presque tous les acheteurs de râdeaux, de scies sauteuses ou de postes à souder sont de nouveaux propriétaires qui ont envie ou qui éprouvent le besoin de bricoler ou de jardiner dans leur propriété toute neuve, mais qui ne sont pas tenus de le faire.

Alors que la loi les oblige à installer, en bordure de la voie ouverte à la circulation publique, une boîte aux lettres conforme à la norme AFNOR D 27405.

Et justement, j'en suis une MOI, une boîte aux lettres NORMALISEE. Je mesure 34 cm. de longueur, 26 cm. de largeur et 26 cm. de hauteur.

Non, n'aie aucune crainte, je ne vais te demander ni de calculer mon volume en mètres cubes, je n'ai pas cette prétention, ni plus modestement de le convertir en litres ou en décilitres. Non, mais quand bien même serait-on incapable de calculer le volume d'un parallélépipède rectangle, on peut fort bien imaginer la grosseur du paquet que le facteur pourrait d'autant plus facilement me confier qu'il est en possession d'un passe-partout lui permettant d'ouvrir la serrure, AGREEE, s'il vous plaît ! dont ma porte est munie.

Certains, après avoir grimacé, ne se sauvent pas tout de suite, s'ils sont seuls, ils ronchonnent et lorsqu'ils sont plusieurs, ils entament entre eux une discussion des plus animée :

- « Tu te rends compte, combien ça coûte, avec tous les frais qu'on a déjà eus !

- Moi, pas plus tard qu'hier, j'ai reçu la facture du maçon qui a construit la niche du compteur d'électricité. Et bien ! C'est pas donné ! »

En effet, faire construire un regard, ou bien une niche, ça n'est pas donné. Et pourtant, les nouveaux propriétaires sont bien obligés de les mettre en place s'ils veulent bénéficier des progrès offerts par les services de l'assainissement, de l'E.D.F. ou G.D.F.

Et ça continue :

- « Ils peuvent toujours courir ! moi, je filerai un bon coup de pinceau à ma vieille boîte aux lettres et je la placerai sous l'auvent près de la porte d'entrée. Le facteur se débrouillera bien comme ça ».

Et bien là, il se trompe ce nouveau propriétaire, parce que s'il procède de cette manière, c'est lui qui risque de courir chaque jour pour aller chercher son courrier à la poste !

Eh oui ! il paraît que les facteurs ont reçu l'ordre de ne plus distribuer le courrier dans les boîtes aux lettres NON NORMALISEES ou NON PLACEES en bordure de la voie ouverte à la circulation publique, qui auront été installées dans les habitations dont la demande de permis de construire a été déposée après le 12 juillet 1979. OUF !

Qu'est-ce que tu dis ? Tu n'as pas compris cette phrase ? ça n'a aucune importance : je t'explique un peu plus loin.

Bon, pour en revenir à l'ordre reçu par les facteurs, je l'ai entendu dire par quelqu'un qui savait de quoi il parlait.

Approche un peu et écoute bien : je vais te raconter ce que j'ai vu et entendu. Ca c'est passé il y a déjà quelques temps.

Un Monsieur, non, pas un monsieur avec un grand M, un homme, quoi, un type, un mec, appelle-le comme tu voudras, est entré dans le magasin et s'est rendu au rayon quincaillerie. Moi, je l'ai regardé faire. Il a choisi quelques paquets de vis de différentes dimensions et puis il s'est retourné, sans doute pour se diriger vers la caisse. C'est à ce moment qu'il m'a vue : il en est resté bouche bée, comme paralysé.

Tu parles si ça m'intéressait !

Au bout de quelques secondes, il a avalé sa salive et il a fait un pas vers moi, en me jetant un drôle de regard. A ce moment, j'ai rougi et je me suis dit : « enfin, un connaisseur, peut-être un amoureux ».

En effet, on aurait dit qu'il était atteint d'un coup de foudre. Deux pas de plus et il a tendu les mains vers moi :

Ca y est, il va me prendre : pourvu qu'il reçoive beaucoup de courrier !

Et il m'a prise dans ses mains, délicatement.

Son regard empreint d'étonnement, mais aussi d'un intérêt certain, s'est posé sur moi. Il m'a détaillée, littéralement déshabillée du regard : mes formes rebondies, ma taille, mes fines attaches, et mes clés enveloppées dans un petit sac en matière plastique transparent : ça en devenait quelque peu gênant.

Comme un vendeur passait par là, il lui a posé la question :

- « Est-ce qu'elle est NORMALISEE ?

- Mais oui monsieur, tout ce qu'il y a de plus normalisée. »

A ce moment, sais-tu ce qu'il lui a demandé ? je te le donne en mille ! j'aurai voulu disparaître dans un trou de souris.

-« Est-ce que je peux l'essayer ? »

Là, devant tout le monde, tu te rends compte !

Lui, très à l'aise, ne remarquant pas mon embarras, d'expliquer au vendeur légèrement étonné :

« Je suis le Receveur du bureau de poste et j'aimerais tout simplement vérifier si la serrure est bien agréée par les P.T.T. en la faisant fonctionner avec mon passe. »

Et, ce disant, le voilà qui sort de sa poche une belle clé, toute brillante, il l'introduit délicatement dans ma serrure et d'un léger mouvement circulaire, il me fait fonctionner.

Ca a marché du premier coup ! Tu parles d'une aventure !

Et puis, il me repose à ma place, gentiment et ne s'occupe plus de moi. Quelle déception.

Le vendeur, par contre, semblait très intéressé.

Il lui a posé plusieurs questions et c'est à ce moment-là que j'ai entendu ce que j'ai entendu.

Pour les habitants dont la demande de permis de construire a été déposée après le 12 juillet 1979, le raccordement au réseau de distribution du courrier – entends par là l'installation d'une boîte aux lettres COMME IL FAUT, LA OU IL FAUT est OBLIGATOIRE.

Il faut que le facteur, sans avoir à pénétrer dans les propriétés puisse ouvrir les portes de toutes mes frangines pour y mettre, bien à l'abri du vol et des intempéries, les objets de correspondance encombrants, petits paquets, journaux, revues, etc...

Ainsi, plus besoin pour toi d'aller à la poste pour retirer un objet volumineux que le facteur te portera lorsque tu seras à ton boulot, ou en train de faire tes courses ou plus simplement chez toi, mais dans ton bain, ou au fond de ton jardin. Tu le retrouveras en notre sein, bien au chaud.

Si tu es concerné et que malgré ces avantages tu décides de passer outre aux dispositions des articles D.90 du code des Postes et Télécommunications, R 111-14-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, et de l'arrêté interministériel n° 1802 du 29 juin 1979 paru au Journal Officiel du 12 juillet 1979, tu te diriges tôt ou tard, et de ton plein gré, vers les ennuis qui guettent toutes les personnes qui transgressent la Loi.

Dans ce cas précis, le facteur ne pourra plus t'apporter ton courrier à domicile. Il le pourra d'autant moins que certains propriétaires, respectueux des lois, ont déjà fait l'effort civique et financier d'installer leur boîte aux lettres et qu'ils pourraient très justement réagir contre l'Administration des P.T.T. en général, et surtout contre le facteur en particulier, si celui-ci continuait à distribuer le courrier aux habitations non raccordées.

Mais, avant d'en arriver là, le Receveur de la poste devra t'écrire, te rappeler la réglementation par lettre recommandée et, sais-tu combien vous êtes dans ce cas ? PLUS DE 250 !

Le pauvre homme, lui qui n'aime pas écrire ! il en perd les quelques cheveux qui lui restent.

Aussi, moi qui l'ai vu et qui l'ai entendu, permets que je te donne un conseil : n'attends pas qu'on t'écrive, viens me voir sur mon étagère et, si je ne te plais pas, il y aura bien une de mes frangines qui te tapera dans l'œil.

Et puis, je te connais bien, je sais que tu ne veux aucun mal à ton facteur.

Quant à moi, j'espère sortir bientôt de l'ombre et de la poussière pour vivre ma vie au grand air et remplir enfin la mission qui est la mienne : recevoir du courrier.

Et, à partir de ce moment-là, je te le promets, je n'aurai plus ni le temps, ni le goût de réfléchir !

La lecture de cet article par de nombreux lodévois si elle ne déboucha pas sur une régularisation systématique de tous les raccordements en souffrance, provoqua néanmoins, une saine réaction chez certains intéressés et contribua, le bouche à oreille aidant, à une amélioration sensible de la situation.

1984 vit la création à LODEVE du CENTRE D'ANIMATION ET DE LOISIRS – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE, C.A.L. M.J.C., dont je fus un des deux vice-présidents fondateurs.

Ce fut aussi l'année du premier « voyage à la neige » des classes de C.M.2. de l'Ecole du SACRE CŒUR de LODEVE.

Ce voyage était organisé, avec l'accord de l'Education Nationale bien entendu, par l'Association des Parents d'Elèves, et Olivier, élève dans la classe de Frère ROGER devait y participer.

Par un concours de circonstances, tout à fait exceptionnel, j'ai été intégré au voyage comme « maman accompagnatrice ».

Ce ne fut ni triste, ni monotone.

En 1983, j'avais été inscrit au tableau d'avancement pour le grade de Receveur Hors-Classe.

Comme j'espérais une promotion à l'intérieur du département, je me fis inscrire sur le tableau spécial et attendis patiemment. 1984, 1985, 1986 aucun des bureaux de hors classe que je visais ne se libérait.

Cela faisait six ans que nous étions en place. La routine risquait de faire son œuvre sclérosante. Nous décidâmes, Gisèle et moi de faire une fois de plus nos valises et quand je dis nos valises, je veux parler de valises suffisamment grosses pour pouvoir contenir tout le nécessaire que nous avons confortablement disposé dans une bonne dizaine de pièces de notre appartement. Le reste, c'est-à-dire le superflu ira s'entasser dans l'atelier-débarras de notre maison du Grau d'Agde.

Je demande donc à être radié de la liste spéciale et, dès 1987, je me retrouve avec le n° 1 lors de la consultation suivante.

Elimination systématique des bureaux pourtant juteux du point de vue des remises, situés en région parisienne, sélection de quelques localités : coups de téléphone pour l'obtention de renseignements complémentaires et notre choix se fixe sur LOUVIERS.

Professionnellement parlant, je ne peux pas dire que la facilité a guidé mon choix.

Monsieur Francis COUDER, jeune inspecteur assurant l'intérim, m'avait avisé que le cadre réglementaire du bureau venait d'être révisé à la baisse et que Monsieur le Chef de Service Départemental de l'Eure attendait l'installation du nouveau Receveur pour lui confier le soin d'établir un nouveau règlement intérieur comportant une position de travail en moins.

De surcroît, il m'apprit que dans le courant de l'année 1988, les travaux de rénovation du bureau allaient démarrer, travaux dont la durée prévue dépassait vingt quatre mois = $1988 + 2 = 1990$. Vive la quille !

Voilà de quoi m'occuper sainement jusqu'à l'heure de ma retraite prévue pour le début du second semestre 1990.

Avec le recul des quelques années qui me séparent de ma fin de carrière, ce que je retiens essentiellement de mon séjour à LOUVIERS, c'est une impression de lutte, courtoise mais incessante, entre une hiérarchie soucieuse de voir apparaître, dans un des bureaux les plus importants du département, des résultats financiers qu'il était loin d'avoir, et un receveur dont les principaux soucis furent de faire tourner un établissement dans des conditions qui allaient sans cesse en se dégradant et de tenter d'y maintenir une productivité et un rendement constants.

J'ai été installé à LOUVIERS, le 9 novembre 1987. Deux semaines plus tard, soit le 23 novembre, le service de la distribution, ce que nous appelons la salle des facteurs, a été déplacé et installé dans un bâtiment voisin, au premier étage, avec installation d'un escalier pour le personnel et d'un monte-charges d'une capacité de un mètre cube. D'où des difficultés d'approvisionnement de la salle des facteurs à partir de la cour, difficultés inhérentes au volume réduit du monte-charge et à son fonctionnement plutôt fantaisiste. Lorsque le maudit engin refusait de fonctionner, ce qui arrivait beaucoup trop souvent, le transport s'effectuait à dos d'homme, retardant d'autant le début des travaux préparatoires et, partant, l'heure de sortie des facteurs. Par ailleurs, l'approvisionnement des boîtes postales qui étaient restées au rez-de-chaussée, avait nécessité la mise en place d'une boulisterie pratiquement inexistante auparavant et tout ceci, bien évidemment sans moyens supplémentaires.

Quant au bureau de poste proprement dit, l'ancien service de la distribution avait aussitôt été livré à différents corps de métiers qui s'obstinaient à faire autant de bruit que de poussière, à provoquer des courants d'air que des bâches tendues n'arrivaient pas à supprimer, et à faire pénétrer à l'intérieur des locaux de service, un air plutôt frisquet, qui n'aidait en rien à réchauffer l'atmosphère relativement fraîche qui régnait au sein de notre clientèle.

Entre temps, j'avais reçu du service de la PRODUCTION, une invitation – est-ce bien le terme exact ? À fournir pour le 28 décembre mon nouveau règlement intérieur à 16 positions de travail.

Pour différentes raisons, aussi valables à mes yeux les unes que les autres, je proposais d'accompagner la réduction d'une position de travail, d'une réduction des heures d'ouverture du bureau au public.

Si lors de mon installation le bureau de Louviers faisait déjà partie des établissements incapables de réaliser les objectifs qui leur étaient fixés, c'est probablement à cause du personnel, Chef d'Etablissement et encadrement compris, mais c'est à coup sûr à cause du matériel dont il avait été doté.

Le fait de disposer d'un micro-ordinateur de guichet (M.O.G.) instrument spécialisé dans l'émission des mandats, et d'un CHEOPS, terminal permettant d'effectuer des opérations sur les comptes courants postaux (C.C.P.) ainsi que sur les comptes de la Caisse Nationale d'Epargne (C.N.E.) engendrait la nécessité d'ouvrir au public, au minimum deux guichets distincts, même aux heures les plus creuses : par exemple entre 12 h 30 et 13 h 30. En effet, la plage d'ouverture du bureau au public était : 8 h 00 – 18 h 30.

Outre l'impossibilité de n'ouvrir qu'un seul guichet, la présence du M.O.G. et du CHEOPS provoquait une spécialisation génératrice chez certains de nos clients, d'un mécontentement tout à fait légitime.

L'après-midi, la vente des timbres en gros, était l'apanage d'un troisième guichet et c'était impossible de faire différemment.

Ce qui fait qu'un client qui venait à une heure de pleine affluence verser une certaine somme sur un livret de caisse d'épargne, expédier un mandat carte ou lettre et acheter dix planches de timbres poste, se voyait dans l'obligation de faire la queue trois fois !

Bon d'accord, j'ai pris le cas extrême, le pire. Mais, c'était la réalité : il fallait faire avec.

Oh ! Combien de fois ai-je dit au technicien qui venait réparer régulièrement le M.O.G. qu'un de ces proches week-ends, j'allais suspendre l'engin au bout d'une solide corde pour le mettre à mariner pendant 48 heures dans un des bras de l'Eure qui coulait sous nos fenêtres !

Et le technicien de me répondre sur un ton aussi sérieux que le mien : « c'est le seul moyen, à ma connaissance, pour vous en débarrasser immédiatement ! »

Pour en revenir au règlement intérieur, ma proposition de réduction de la plage horaire d'ouverture fut repoussée catégoriquement.

Et, on me mit en mains, un canevas grâce auquel j'allais pouvoir réaliser le miracle qui consistait à établir un règlement intérieur permettant enfin de réaliser les objectifs fixés à l'aide de moyens en diminution (une position de travail en moins), et avec des charges en augmentation.

Enfin, devant mon insistance aussi légère que persévérante, grâce à l'existence de textes dont j'avais eu connaissance dans l'Hérault, mais qui n'avaient pas été diffusés dans l'Eure, enfin peut-être aussi aidé par « l'air con et la vue basse » que j'ai toujours si bien su prendre en certaines circonstances, je réussis à obtenir l'autorisation de procéder, à compter du 6 juin 1988, à une réduction des heures d'ouverture du bureau, non sans avoir dû réaliser au préalable, un sondage d'une durée d'un mois auprès du public, et rédigé un rapport concernant ce sondage.

Cette autorisation me fut accordée à titre expérimental jusqu'au 6 décembre 1988, date à laquelle je devrai adresser au Service Production de la Direction, un rapport exhaustif.

Pendant ce temps, l'ancienne salle des facteurs se transformait rapidement en :

- salle du public,
- salle des guichets : 4 aux heures de pointe,
- bureau d'ordre-caisse,
- cabinet du receveur,
- bureau des inspecteurs.

Et, rebelote, nous voilà repartis pour un déménagement. Cette fois, nous allons travailler dans des locaux rénovés, provisoires et exigus :

Aux heures d'affluence, les files d'attente débordent sur le trottoir !

Les conditions se détérioraient à un point tel que mon objectif unique et donc principal était de conserver la clientèle financière, d'essayer de l'empêcher de fuir !

Mais peut-être faisais-je preuve d'un pessimisme outrancier. Quoiqu'il en soit, l'année 1988 ne fut pas un bon cru pour la réalisation des objectifs que la hiérarchie s'obstinait à fixer, en dépit du contexte plutôt défavorable, à des niveaux de plus en plus inaccessibles.

Le chantier changea de camp, l'espoir emplît nos âmes ; les anciennes salles du public et des guichets que nous avons abandonnées aux ouvriers, prenaient tournure.

Depuis le tout début des travaux, c'est-à-dire pratiquement depuis mon installation, une réunion hebdomadaire de chantier avait lieu en général le mercredi ou le jeudi, réunion à laquelle j'étais non seulement tenu, mais encore heureux d'assister.

Les propos tenus, ainsi que les décisions prises lors des dernières réunions laissaient, non pas apercevoir le bout du tunnel, mais du moins espérer une récupération relativement prochaine des derniers locaux et, le personnel, la clientèle et moi-même voyions avec une satisfaction sans borne, arriver le jour où nous pourrions réintégrer notre ancien domaine rénové, mais cette fois-ci définitif et spacieux.

Mais, lorsque ce jour arriva enfin, la dotation en matériel n'avait pas évolué d'un iota.

Nous en étions toujours réduits à utiliser le CHEOPS d'une part, et le M.O.G. d'autre part.

Le client était mieux reçu, mais pas mieux servi.

On nous laissait miroiter une informatisation intégrale du bureau ainsi que l'installation d'un distributeur automatique de billets (D.A.B.).

Le D.A.B. aurait désencombré les guichets de retraits de fonds alors que, l'installation de micro-ordinateur de bureau (M.O.B.) aurait autorisé une polyvalence quasi intégrale des guichets, à l'exception des cabines téléphoniques et de la vente des timbres en gros.

Mais, les restrictions budgétaires avaient ajourné « sine die » ces installations tant attendues.

Quoi qu'il en fût, les travaux allaient bon train. Les salles provisoires du public et des guichets étaient à nouveau aux mains des bâtisseurs. On attendait de ces derniers, qu'ils les transformassent en salle de départ du courrier ainsi qu'en local, public et service, des BOITES POSTALES.

Et, pour occuper enfin le receveur et le personnel encadrant du bureau, nous procédâmes à l'installation, prévue au programme, d'un service CEDEX.

Voilà quelque chose, dont j'avais entendu parlé, mais dont j'ignorais entièrement le fonctionnement et a fortiori l'organisation.

A quelques mois de la retraite, cette lacune allait être comblée.

Grâce au concours aussi actif que précieux apporté par le Vérificateur de la Distribution, je découvris les arcanes d'un service de Courrier d'Entreprises à Distribution Exceptionnelle.

Malgré les avantages certains que cette réorganisation allait apporter à la distribution du courrier adressé aux titulaires de BOITES POSTALES, d'aucuns n'acceptèrent que de très mauvaise grâce la dénumérotation inévitable et l'attribution d'un nouveau numéro de B.P. composé obligatoirement de trois chiffres.

Et pourtant, cette numérotation à trois chiffres permet très rapidement de recevoir du centre de tri d'Evreux, des liasses dont le contenu est pré-trié, ce qui permet une accélération des opérations de tri dans les boîtes, et une mise à disposition du courrier moins tardive.

Le rez-de-chaussée du bureau de poste avait donc subi la totalité des transformations prévues à la première tranche de travaux.

Il ne manquait plus que la transformation de l'ancien central téléphonique, situé au premier étage, en salle des facteurs, pour récupérer le service de la distribution dans nos murs.

Quelques temps auparavant, la date d'informatisation du bureau avait été fixée et la dotation en matériel enfin performant, devint effective.

Le D.A.B. ainsi que les M.O.B. furent installés et permirent de proposer à notre clientèle la polyvalence tant attendue.

Entre temps, mon inscription au tableau d'avancement pour le grade de Receveur de Classe Supérieure de l'année 1990 me permit d'envisager et de fixer la date de mon départ en retraite au 4 juillet 1990.

Je passais les derniers mois de mon activité à tenter d'amorcer un redressement de la situation du bureau.

En effet, durant les nombreux mois au cours desquels ont eu lieu les travaux de rénovation, la situation, au grand désespoir de la Direction, mais à ma modeste satisfaction, était restée quasiment stationnaire.

Maintenant, le bureau de LOUVIERS disposait de suffisamment d'atouts pour qu'on puisse envisager avec réalisme, un développement progressif mais constant de son activité commerciale.

Tout au long de ma carrière, mais particulièrement au cours de ces dernières années, il m'a été donné à de nombreuses reprises, de constater que, lorsqu'un problème apparaissait dans un bureau de poste, l'analyse qui en était faite par les services de la Direction quant à la réalité du problème et aux effets qu'il induisait, rejoignait souvent celle qui émanait du Chef d'Etablissement.

En revanche, dès qu'il s'agissait des causes de ce problème, les deux analyses présentaient des divergences fondamentales.

C'est la raison essentielle qui m'a poussé, vers la fin du mois de mai 1990, à rédiger un rapport dont le devenir n'était pas encore fixé.

L'idée de remettre ce rapport «en main propre» à Monsieur le Chef de Service Départemental me vint à l'esprit lorsque, avec mon épouse, nous décidâmes d'offrir un pot de l'amitié le 16 juin.

Seraient conviés à cette modeste manifestation, les représentants de la presse locale, les autorités, les collègues du groupement de bureaux, l'ensemble du personnel de la POSTE DE LOUVIERS, Monsieur le Directeur et ses nombreux collaborateurs impliqués notamment dans la réalisation des travaux d'amélioration et tous les amis que la famille ESPOSITO avait pu se faire en près de trois années de vie lovérienne. Monsieur le Directeur me remercia de mon invitation, m'informa que le 16 juin il devait assister à une réunion à PARIS, mais il m'affirma qu'il ferait acte de présence à LOUVIERS, dès qu'il le pourrait.

Le jour venu, à l'heure convenue, dans la salle de réunion qui avait été aménagée au deuxième étage de l'immeuble de la Poste, la «cérémonie» fut ouverte par monsieur DURAND, Directeur Adjoint, qui en l'absence de Monsieur le Chef de Service, retraça avec humour, mais avec exactitude, le cursus professionnel que j'avais suivi avant d'arriver à LOUVIERS.

Il poursuivit en annonçant la continuation et la fin prochaine des travaux d'amélioration du bureau et termina en abordant les modifications que la réforme qui se préparait ne manquerait pas de provoquer dans le fonctionnement du service postal à LOUVIERS.

Applaudissements, remise des cadeaux – somptueux, je dois en convenir, re-applaudissements et je pris la parole à mon tour pour tenter d'une part d'expliquer que La Poste n'en était pas à sa première réforme, et d'autre part de rappeler le chemin par elle accompli depuis ses origines : je lus donc plus particulièrement à l'intention du personnel du bureau, un petit papier que je vous livre tel quel, ci-dessous, et que j'intitulais EVOLUTION.



Avant de prendre ma retraite,
J'aimerais vous dir d'une traite
l'inéluctable évolution
que suit notre ADMINISTRATION.

Afin de porter les nouvelles,
les gens filaient à tire d'ailes
comme le coureur de Marathon
qui s'est crevé, pour pas un rond.

Sans remonter à l'âge de bronze,
La Poste, créée par LOUIS ONZE
fonctionne, depuis ce temps là
avec des hauts, avec des bas.
La fuite du roi et de la reine
qui s'est terminée à Varennes
faillit, pour un temps, modifier
les attributions du postier.
Mais l'transport des gens et des
lettres

redevint la seule raison d'être
de postillons et de chevaux
qui allaient par monts et par vaux.
Quand les chevaux firent place au
train

les délais furent bien restreints :
grâce au service des AMBULANTS
le courrier fut beaucoup moins lent.
Au temps des premières liaisons
transatlantiques, en avion,
MERMOZ et SAINT-EXUPERY
s'exposaient à tous les périls.
Pour ne pas perdre une minute
ces « postiers » menèrent une lutte
héroïque, contre le temps,
la mer, le désert et le vent.
Avec l'aviation de nuit
vint la période bénie
où une lettre, d'où qu'elle vint
arrivait dès le lendemain.
De nos jours les temps ont changé.
Le trafic postal échangé
avec l'étranger ou la France
a pris une telle importance
que son transport, à prix constant,
est devenu un peu plus lent.
Il fallut choisir, tout à coup,
entre la vitesse et le coût.
Une décision incisive
fait que le transport des missives

n'est plus ce qu'il était naguère :
un objectif prioritaire.
On entend dans toutes les bouches :
« Il faut que la gestion débouche,
sur un gain », c'est la nouveauté,
« de notre productivité ».
Un des moyens élémentaires
de n'être pas déficitaire
c'est de réduire, évidemment,
les charges de fonctionnement.
Ces charg's étant pour l'essentiel
induites par le personnel,
on a réduit, ça va de soi,
le nombre total des emplois.
Oui, mais la « boule de cristal »
de l'Administration Centrale
n'avait pas prévu, d'évidence,
quelles en seraient les conséquences.
L'application d'une telle mesure
eut pour effet, je vous l'assure,
d'augmenter, c'était prévisible,
d'une manière assez sensible
les délais d'acheminement
mais aussi, malheureusement,
les délais d'attente au guichet.
Et cette attente a déclenché
un certain mécontentement
chez un grand nombre de clients.
Pour manifester leur colère
les mécontents se font la paire
et leur départ précipité
fait choir la productivité.
Plus la productivité baisse
moins l'argent entre dans la caisse
et notre marg' bénéficiaire
bientôt se transforme en poussière.
C'est une vérité profonde :
lorsque les bénéfices fondent
on pratique, c'est naturel,
un' compression de personnel.
Plus la compression s'accélère
plus importante est la colère
des postiers et de leurs clients
qui manifestent en criant.
Pour ne plus entendre crier
ni les clients, ni les postiers,
notre Ministre Paul QUILES
utilise des boules QUIES.
Cet isolement éphémère
a permis à son Ministère
de concocter une réforme
qui devrait tout remettre aux normes.

Nous en avons bavé, c'est sûr,
mais, d'après ce qu'on nous assure
le plus dur est déjà passé :
on va bientôt se redresser.

C'est pourquoi, en toute franchise,
permettez que je vous le dise :
si tous, nous en bavons encor'
c'est, j'espèr' le dernier effort.

A l'heure où je prends ma retraite
je crois avoir dit d'une traite
l'inéluctable évolution
que suit notre ADMINISTRATION.

Il ne me reste plus, je pense,
qu'à vous dire, piètre récompense
aux efforts par vous accomplis,
du fond du cœur : TROIS FOIS
MERCI.

Le contenu de mon papier, qu'à la fin de la lecture, je tenais encore à la main, parut intéresser Monsieur DURAND. D'un geste prompt, il s'empara de mon œuvre, qui disparut rapidement à l'intérieur d'une de ses poches.

Et les festivités commencèrent.

Un peu plus tard, dans la soirée, Monsieur le Chef de Service Départemental vint honorer de sa présence, ainsi qu'il me l'avait promis, notre petite réunion et, après qu'il eut effectué les quelques apartés d'usage auprès de certaines personnalités présentes, je lui remis discrètement une enveloppe contenant le rapport que j'avais établi le 30 mai et le mot qui l'accompagnait.

Voici ce mot, suivi du rapport.

Je suppose que Monsieur le Directeur prit le temps de jeter un regard rapide mais suffisamment étendu sur le contenu de l'enveloppe car, lorsque, quelques bonnes dizaines de minutes plus tard, il nous laissa, il me confia, sur le palier au bord duquel je l'avais raccompagné, qu'il était à peu près au courant de tout ce que j'avais écrit, mais qu'il ne lui était pas permis de le dire ouvertement.

Quelques heures plus tard, la soirée prit fin.

Elle prit fin dans la salle que nous occupions ; mais grâce à un service d'intendance aussi efficace que subitement constitué, le personnel réussit à déplacer suffisamment de réserves de bouche, pour pouvoir continuer ailleurs les discussions entamées ici.

Quelques jours plus tard, Olivier et Gisèle quittèrent définitivement LOUVIERS pour se rendre dans l'Hérault.

Vers la fin du mois de juin, j'épuisais mes droits à congé.

Le 26 juin avait lieu déménagement de mon mobilier et de toutes mes affaires.

Le lendemain, Gisèle et Olivier réceptionnaient les déménageurs à FLORENSAC.

Et enfin, le 4 juillet, avec une satisfaction empreinte d'émotion, mais surtout pas d'inquiétude, je pris ma retraite comme on prend ses congés.

Des congés un peu plus longs que ceux que j'avais pris jusqu'à présent.

Ces congés m'ont permis de retourner à PARIS, CLERMONT-L'HERAULT, à SAINT REMY EN BOUZEMONT, à BOUZONVILLE, à LODÈVE, ainsi qu'à LOUVIERS et d'y retrouver, partout, les amis que nous y avons laissés.

Mais ils ne m'ont jamais mené, ni à ALGER, ni à VIALAR, ni à la RESERVE...

Et c'est cette impossibilité dans laquelle je me trouve, de revoir le pays berceau de mon enfance, MON PAYS, qui m'a conduit à écrire :

J'ai mal à l'Algérie comme on a mal au pied
Dont un léger bobo que l'on a mal soigné
Permet au charlatan d'affirmer que, pourri,
Son état ressortit au coup de bistouri :
Après l'amputation, la douleur lancinante

Bien qu'un peu moins aiguë sera toujours présente.

J'ai mal à la Grand Bleue. Lorsque je lui fais face

Depuis AGDE, à midi, je vois à sa surface
Mille reflets dorés miroiter et nager
Que je n'y voyais pas quand j'étais à
ALGER :
Du jour au lendemain, l'Espagne et l'Italie
Ont changé d'horizon en échangeant leurs lits.

J'ai mal à mon enfance. Le merveilleux décor
Dans lequel j'ai grandi et que je vois encor
Lorsque les yeux fermés je regarde au midi
Je ne le verrai plus car il m'est interdit :
Je ne peux me résoudre à me rendre à
ALGER
Jouer tout simplement au touriste étranger.

J'ai mal à l'Amitié. Jeannot, Yvan, Toineau,
En juin soixante deux, comme un vol de
moineaux
Se sont éparpillés en débarquant en France,
La valise à la main ; dans l'âme la
souffrance :
Trente années de jeunesse, de bonheur,
d'amitié
Effacées à jamais, sans aucune pitié.

J'ai mal à l'Amitié. Slimane, Ahmed, Ali,
Qui étaient des Français, collègues et amis
Ont choisi de rester sur le sol algérien :
Inch'Allah ! car pour eux la France ne vaut
rien :
Ceux qui ont cru en elle et qui ont tout quitté
Ont perdu leur pays et leur identité.

J'ai mal à la franchise. Car on n'a jamais su,
Jamais, ce que de Gaulle tramait à notre insu.
Je reste convaincu que la France entière
A été mystifiée d'ignoble manière :
Tous les français, de France ainsi que
d'Algérie
Ont été les victimes d'une tromperie.

J'ai mal à la rancune. La Royal Navy
Sacrifia de sang froid la marine française ;
Ce fut MERS-EL-KEBIR. Plus jamais on ne
vit
Les anglais ni de Gaulle sans un sérieux
malaise :
Nous n'étions pas gaullistes, cela est bien
connu.
Quelques années plus tard il s'en est souvenu.

J'ai mal à la droiture. Car rien n'est plus facile

Que d'instiller au peuple un insidieux bacille
Et de l'intoxiquer en lui laissant accroire
Que tout arabe est bon et méchant tout pied-
noir :
Ce jugement porté sans aucune nuance
Sera générateur de cruelles souffrances.

J'ai mal à la justice. Les valeureux Harkis
Qu'on a encouragés à résister et qui
Se sont battus à mort contre un frère ennemi
Se retrouvent ici, sans espoir, sans ami :
La paix des braves n'était pas leur destinée
Et ceux qui n'ont pu fuir sont morts
assassinés.

J'ai mal à la logique. Car lorsque le prophète
A lâché sur le monde ses hordes en fête
Avec pour mission de dire le Coran
L'Islam est devenu à son tour conquérant :
Et c'est à des arabes et non pas aux Berbères
Que de Gaulle, vainqueur, abandonne nos
terres.

J'ai mal à la mémoire. La COLONISATION
N'est aux yeux de beaucoup qu'une HONTE
où burnous
Rimait avec suer. Si la population
Algérienne a su nous donner le couscous,
La France a transformé d'insalubres marais
En de fertiles plaines, en merveilleux vergers.

J'ai mal à la mémoire. Pendant qu'aux
Amériques
Une jeune nation décimait les Indiens,
L'odieux colon français, en un geste
historique
Bâtissait hôpitaux, écoles et, magicien,
Multipliait par dix le nombre d'habitants.
Le Peau-Rouge, parqué, ne peut en dire
autant.

J'ai peur de l'avenir. Car les poseurs de
bombes
De l'an cinquante sept sont bien récompensés
D'avoir organisé une telle hécatombe.
En l'an soixante deux, de Gaulle, encensé
Par la terre entière, leur offre l'Algérie :
Par ce geste, la France se fait Harakiri.

J'ai peur de l'avenir. Puisqu'en soixante deux
La violence a été si bien récompensée
Il eut été, ma foi, pour le moins hasardeux

Une vie de receveur

De croire que le crime allait bientôt cesser :
La revendication s'aidant du terrorisme,
Il nous faudra céder, ou voir le cataclysme.
J'ai peur de l'avenir. Car au train où l'on va

Dans quelques décennies, personne ne saura
Ce qu'était l'Algérie d'avant l'indépendance :
Un pays dans lequel une vraie tolérance
Effaçant l'intégrisme, ignoré du Coran
Aurait pu élever l'AMOUR au premier rang.

